



## Atlas en BW : gagnants et perdants



Atlas des oiseaux  
nicheurs de Wallonie  
(2001-2007) :  
Enseignements pour  
le Brabant wallon

Claire Huyghebaert  
Jean Dandois

Décembre 2017

## Sommaire

Anatidés .....	page 3
Phasianidés.....	page 8
Podicipédidés .....	page 10
Phalacrocoracidé .....	page 11
Ardéidés.....	page 12
Ciconiidés .....	page 14
Accipitridés .....	page 15
Pandionidé.....	page 19
Falconidés .....	page 19
Rallidés .....	page 21
Haematopodidé et Recurvirostridé .....	page 23
Charadriidés .....	page 24
Scolopacidés .....	page 25
Laridés et Sternidés .....	page 26
Colombidés, Psittacidés et Cuculidé.....	page 27
Tytonidé et Strigidés .....	page 30
Caprimulgidé, Apodidé, Upupidé, Alcédinidé et Méropidé .....	page 33
Picidés .....	page 35
Alaudidés .....	page 38
Hirundinidés .....	page 38
Motacillidés .....	page 40
Cinclidé et Prunellidé .....	page 42
Turdidés .....	page 43
Sylviidés.....	page 48
Régulidés et Troglodytidé .....	page 53
Muscicapidés .....	page 55
Paridés, Aegithalidé, Timaliidé et Rémizidé .....	page 56
Sittidé et Certhiidés .....	page 59
Laniidés .....	page 60
Corvidés et Sturnidé .....	page 61
Oriolidé et Passeridés .....	page 64
Fringillidés .....	page 66
Embérézidés .....	page 71
Analyse .....	page 74

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

## Introduction

Le contenu de ce fascicule constitue un "tiré à part" des articles publiés dans les numéros 13 à 29 du Bruant Wallon. Vu l'intérêt suscité par ces articles, il a été décidé de les réunir dans une publication séparée.

Ne perdez pas de vue que ces articles ont été publiés entre l'hiver 2011 et le printemps 2015 et que la situation de l'avifaune a continué à évoluer depuis lors.

Notre but est de faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis le dernier Atlas belge (1973-1977), avec des références au reste de la Région wallonne.

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2001 – 2007), sur les chroniques du Bruant Wallon et sur les observations disponibles sur le site Observations.be.

On pourra constater que certaines espèces sont apparues comme nicheuses pendant la période du nouvel Atlas voire après celle-ci, tandis que d'autres espèces de notre avifaune indigène sont devenues extrêmement rares.

Pour chaque espèce, nous mentionnerons le statut en Wallonie tel que déterminé lors de l'Atlas, puis les données intéressantes de l'Atlas, notamment l'évolution entre les 2 Atlas, et enfin, quelques données sur la période post-Atlas.

L'évolution entre les 2 Atlas sera abordée sur base des petites cartes de comparaison disponibles dans l'Atlas. Dans celles-ci, 9 carrés unitaires sont entièrement inclus dans les limites de la province. Ce sont ces carrés qui peuvent être utilisés pour donner les tendances, en sachant cependant qu'ils ne couvrent que 66% du territoire du Brabant wallon.

Nous avons donc passé en revue les différentes familles au fil des numéros du Bruant Wallon.

Photos de couverture :

Gagnants : Pic mar (La Hulpe) - Stephan Peten  
 Epervier d'Europe (Blanmont) - José Granville  
 Perdants : Pouillot siffleur - Jules Fouarge  
 Moineau friquet - Didier Kint

## Les Anatidés

### Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

Statut en Wallonie : introduit, en progression.

Les premières mentions de couples se reproduisant en liberté en Brabant wallon datent de 1964-1965 et concernent la vallée de la Dyle. A ce moment, le seul autre site wallon est Harchies. En 1996-1998, le Brabant wallon comptait 10-13 couples. Sur les 9 carrés complets de la province, la comparaison entre l'Atlas 1973-1977 et l'actuel montre la disparition de l'espèce comme nicheuse sur 2 carrés, la stabilité pour 2 autres, l'augmentation pour 1 autre, l'apparition de moins de 6 couples nicheurs sur 3 carrés et aucune donnée pour 1 carré.

Depuis 2007, des pulli ou des juvéniles ont été notés à Braine-l'Alleud (2009, 2010), La Hulpe (2009, 2010, 2011), Genval (2010), Genappe (2011), Rosières (2011) et Rixensart (2011).



Photo : Hervé Paques

### Cygne noir (*Cygnus atratus*)

Statut en Wallonie : introduit, irrégulier.

Pas d'observation à l'état libre dans l'Atlas 1973-1977. La nidification de l'espèce n'apparaît qu'en 1995 où un couple avec 5 jeunes est observé à Pécrot, dans la vallée de la Dyle. En 1999, il y aurait même eu 2 nichées : 6 poussins sont notés en juin et 3 en décembre. Il s'agit probablement toujours du même couple. Celui-ci était toujours présent en 2001 et les années suivantes.

Ensuite, une seule mention de nidification réussie, sur l'étang Paradis à Gastuche : 3 jeunes le 18/05/2010.

### Oie cendrée (*Anser anser*)

Statut en Wallonie : introduit, très localisé.

Nicheur récent en Wallonie, à partir de 1987. Dans les années suivantes, l'espèce apparaît en Brabant wallon, à Sart-Dames-Avelines et dans la vallée de la Dyle. Mais il faut attendre 1995 pour noter la première nidification. Cette apparition ne concerne qu'un site de la province.

Aucune nidification n'est mentionnée pour la période post-Atlas.

A noter, la présence d'oies domestiques sur un nombre croissant de plans d'eau. Ces oies sont issues d'Oies cendrées ou d'Oies cygnoïdes qui s'hybrident entre elles ou avec des Bernaches nonnettes et du Canada. En Wallonie, il n'existe pas de population d'Oie cygnoïde à l'état sauvage.



Photo : Thierry Maniquet

### Oie à tête barrée (*Anser indicus*)

Statut en Wallonie : introduit, occasionnel.

Jusqu'en 2007, pas de nidification en Brabant wallon et seulement 5 pour toute la Wallonie.

Le 05/11/2008, 8 adultes et 3 juvéniles sont observés sur un site habituel à Limal. Selon l'observateur, les nombres y sont croissants d'année en année.

### Bernache nonnette (*Branta leucopsis*)

Statut en Wallonie : introduit, occasionnel.

Pas de nidification en Brabant wallon et 15 seulement pour toute la Wallonie.



### **Bernache du Canada** (*Branta canadensis*)

Statut en Wallonie : introduit, répandu, en progression.

L'espèce apparaît comme nicheuse en Brabant wallon en 1987 dans la vallée de la Thyle. Elle se répand à partir de 1995 à Pécrot, La Hulpe, Genval, Ohain. D'après les résultats de l'Atlas wallon, la province est occupée dans son ensemble. L'espèce niche sur 8 carrés, dont 4 avec une densité de plus de 5 couples. Le nombre de couples nicheurs aurait décuplé entre 1999 et 2007. Pour cette raison et suite aux dégâts occasionnés, l'espèce a été intégrée à la liste noire des espèces exotiques invasives.

Pour la période post-Atlas, de 2008 à 2011, le nombre de sites avec des nidifications réussies ne fait que croître. En 2010, les premiers jeunes sont observés le 28/04 à Opprebaix. D'autres sont ensuite signalés à Pécrot, Maransart, Ohain, Court-Saint-Etienne, Braine l'Alleud, Chastre, Gastuche, Rixensart et Chaumont-Gistoux. Le nombre total de jeunes signalés en Brabant wallon durant ce printemps se monte à 64. En 2011, l'espèce est signalée nicheuse au moins sur 5 sites : Ottignies, Nil-Saint-Vincent, Braine-l'Alleud, Waterloo et Court-Saint-Etienne.



Photo : José Granville

### **Ouette d'Egypte** (*Alopochen aegyptiaca*)

Statut en Wallonie : introduit, assez répandu, en progression.

La population brabançonne a pour origine les échappés de Laeken (années 1970). Au début, l'expansion est lente. En 1996-1998, la population wallonne est estimée à 30 couples maximum dont 14 à 18 couples en Brabant wallon. Ensuite la croissance est exponentielle. Pour la période de l'Atlas wallon, l'espèce niche sur 8 carrés, dont 7 avec une densité de plus de 5 couples. En 2010, l'espèce est classée dans la liste noire des espèces exotiques invasives.

En 2009, on note 6 oisons à Louvain-la-Neuve, 9 à Nil-Saint-Vincent, 4 juvéniles à Rixensart. En 2010, des nichées sont signalées à Court-Saint-Etienne (2 nichées), Pécrot, Rixensart, La Hulpe, Nil-Saint-Vincent, Chaumont-Gistoux, Ways, Bierges, Nivelles et Limal. Le nombre total de jeunes en 2010 s'élève ainsi à 63 individus au moins. En 2011, l'espèce est signalée nicheuse au moins sur 6 sites : Louvain-la-Neuve, Braine-l'Alleud, Nivelles, Waterloo, Villers-la-Ville et Court-Saint-Etienne.

### **Tadorne de Belon** (*Tadorna tadorna*)

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression.

L'espèce colonise la Wallonie à partir de 1974 et le nombre de sites occupés augmente lentement. En Brabant wallon, la première nidification est notée aux décanteurs de Genappe en 1999. L'Atlas 2001-2007 nous montre que l'espèce a niché sur 3 carrés de la province.

La dernière reproduction prouvée du tadorne a eu lieu en 2007 à Genappe où l'espèce se cantonne chaque année. Depuis lors, seuls des jeunes en dispersion ont été notés en juillet-août sur différents sites: Genappe, Chaumont-Gistoux, La Hulpe, Gastuche, Rixensart et Tourinnes-Saint-Lambert.



Photo : Bruno Marchal

### **Tadorne casarca** (*Tadorna ferruginea*)

Statut en Wallonie : introduit, occasionnel.

Première nidification en Wallonie à Escanaffles en 2006. Pas de nidification en Brabant wallon.

### Canard carolin (*Aix sponsa*)

Statut en Wallonie : introduit, occasionnel.

Avant 2009, pas de nidification en Brabant wallon. En 2009, 2 juvéniles sont notés à Braine-l'Alleud.

### Canard mandarin (*Aix galericulata*)

Statut en Wallonie : introduit, rare, localisé, en progression.

La première mention à l'état libre date de 1939. Mais la première nidification remonte à 1985 sur le lac de Bambois. Le Canard mandarin est un nicheur rare surtout présent dans le nord de la Wallonie. Le principal noyau est en Brabant wallon avec plus de 20 couples dont 5-8 couples à La Hulpe où l'espèce est présente en continu depuis 1991. L'espèce est nicheuse sur 4 carrés de la province.

En 2009, 1 femelle avec 6 pulli est signalée à La Hulpe et 5 jeunes sont vus à Braine-l'Alleud. En 2010, 1 seul jeune est noté sur la Dyle, à Bierges.



Photo : Hervé Paques

### Canard siffleur (*Anas penelope*)

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Cette espèce de répartition boréale ne niche qu'exceptionnellement en Belgique depuis 1978 mais l'origine sauvage des oiseaux pose question.

Pas de nidification en Brabant wallon.

### Canard chipeau (*Anas strepera*)

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression.

Le Canard chipeau est d'expansion récente en Région wallonne avec une première nidification à Harchies en 1978. Plus près de chez nous, l'espèce avait déjà niché en Dyle flamande en 1977.

Le chipeau a commencé à nicher en Brabant wallon durant la période Atlas : les premières nidifications certaines furent notées en 2005 à Chaumont-Gistoux et Néthen. Des nicheurs probables ont également été localisés à Rosières, Gastuche et Pécrot.

Après la période Atlas, l'espèce a niché avec certitude en 2010 aux décanteurs de Genappe où 12 pulli sont observés le 18/06.

### Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, en déclin.



Photo : Bruno Marchal

Avant la période Atlas 2001-2007, l'espèce nichait localement en Brabant wallon, dans la vallée de la Dyle, à Genappe et à Sart-Dames-Avelines.

Durant cette même période, une seule nidification avérée a pu être recensée, à Pécrot en 2003. L'espèce est particulièrement difficile à déceler du fait de son extrême discrétion.

Après la période Atlas, l'espèce ne semble plus avoir niché avec certitude en Brabant wallon. Quelques individus sont présents chaque année aux décanteurs de Genappe en juin et juillet, mais sans qu'aucune preuve de nidification ne puisse être apportée. A noter encore que 2 juvéniles ont été bagués sur ce site le 10/08/2009.

### **Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*)

Statut en Wallonie : assez commun, très répandu, en augmentation.

Espèce opportuniste et peu exigeante qui s'est adaptée à la diminution des zones humides naturelles en colonisant les sites aménagés par l'homme, comme les étangs et les parcs urbains.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 montre que l'espèce est globalement en augmentation : sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, on observe en effet que pour 4 de ceux-ci il y a augmentation des effectifs, pour 4 autres il y a stabilité c'est-à-dire maintien des effectifs alors qu'il y a diminution sur un carré.

### **Sarcelle d'été** (*Anas querquedula*)

Statut en Wallonie : très rare, très localisé, en déclin.

Cette espèce a toujours été très localisée en Brabant wallon, dans la vallée de la Dyle et à Genappe (où elle a niché en 1998).

L'espèce est très discrète au moment de l'élevage des jeunes. Aucune nidification certaine n'a été constatée durant la période Atlas, mais des indices de nidification probable ont été relevés à Nil-Saint-Vincent et à Laurensart-Gastuche.

Après la période Atlas, l'espèce n'a plus niché avec certitude en Brabant wallon. Cependant, 1 femelle et 3 mâles se sont cantonnés aux décanteurs de Genappe jusque fin mai 2009 et des accouplements ont été observés.

### **Canard souchet** (*Anas clypeata*)

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, en déclin.

L'espèce est présente uniquement en Dyle lors de l'Atlas 1973-1977. Par la suite, 1 couple nicheur est noté à Pérot en 1979. L'espèce connaît une petite progression en 1980-1981 avec de 2 à 6 couples en Brabant wallon. Après 1992, l'espèce se raréfie. Un couple est encore noté à Sart-Dames-Avelines.

Durant l'Atlas 2001-2007, aucune nidification certaine n'a pu être relevée en Brabant wallon. Des nicheurs probables ont cependant été notés sur deux cartes en Dyle.

Après la période Atlas, l'espèce n'a plus niché avec certitude en Brabant wallon.

### **Nette rousse** (*Netta rufina*)

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

La première nidification belge a eu lieu à Hensies en 1999. L'espèce n'a pas niché en Brabant wallon ni avant ni pendant l'Atlas 2001-2007.

Elle connaît cependant une progression en Europe occidentale même si l'origine sauvage des oiseaux n'est pas toujours claire.

Depuis lors, un couple s'est cantonné à La Hulpe en mai 2009 mais sans preuve de nidification. En 2010, l'espèce a niché pour la première fois sur un étang à Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

### **Fuligule milouin** (*Aythya ferina*)

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, localisé, en progression.

Lors de l'Atlas 1973-1977, l'espèce est présente uniquement dans la vallée de la Dyle. Lors de l'Atlas actuel, elle a occupé plusieurs sites de la Dyle comme Laurensart (Gastuche), Pérot, Hamme-Mille, Limal, La Hulpe mais aussi Chaumont-Gistoux, Genappe et Sart-Dames-Avelines.



Photo : Philippe Selke

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est globalement en augmentation : sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'espèce est trouvée nicheuse sur 5 carrés alors qu'elle n'était présente auparavant que sur 2 de ces carrés. On observe également une augmentation des effectifs sur 5 carrés.



A noter que la jeune province hébergeait pendant la période Atlas une quarantaine de couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 24% de l'effectif wallon.

Après la période Atlas, l'espèce a niché à Genappe, La Hulpe, Rosières, Pécrot, Laurensart (Gastuche) et Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

### **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*)

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Cette espèce extrêmement rare et irrégulièrement distribuée dans l'ouest de l'Europe ne niche qu'exceptionnellement en Belgique avec une première wallonne durant la période Atlas en 2006 à Ploegsteert.

L'espèce n'a jamais niché en Brabant wallon.

### **Fuligule morillon** (*Aythya fuligula*)

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, peu répandu, en progression.

L'espèce est présente uniquement en Dyle lors de l'Atlas 1973-1977. En 1981, la population brabançonne comptait 21 couples répartis sur 6 sites. L'Atlas montre que la répartition tend à se stabiliser mais que l'effectif continue à augmenter.



Photo : Philippe Selke

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est globalement en augmentation : sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'espèce est trouvée nicheuse sur 6 carrés alors qu'elle n'était présente auparavant que sur 2 de ces carrés. On observe également une augmentation des effectifs sur 6 carrés.

A noter que le Brabant wallon hébergeait pendant la période Atlas une cinquantaine de couples soit près de 22% de l'effectif de la Région wallonne.

Après la période Atlas, l'espèce a niché à Genappe, Rosières, La Hulpe, Ottignies (bois de Lauzelles) et Pécrot.

### **Conclusion pour les Anatidés**

Sur les 21 espèces de la famille des Anatidés, 10 sont des espèces introduites et parmi celles-ci 4 sont des nicheurs récents en Brabant wallon : il s'agit de la Bernache du Canada, de l'Ouette d'Egypte, des Canards carolin et mandarin. Pour la Bernache du Canada et l'Ouette d'Egypte, les effectifs ont véritablement explosé ces dernières années au point de devenir problématiques.

Quant aux canards indigènes, la situation n'est guère favorable sauf pour le Canard colvert, et également, mais dans une nettement moindre mesure, pour le Canard chipeau, un nouveau nicheur, et les Fuligules milouin et morillon. Pour les Sarcelles d'hiver et d'été ainsi que pour le Canard souchet, qui ont toujours été des nicheurs très rares, l'évolution négative s'est poursuivie et ces 3 espèces ne nichent actuellement plus en Brabant wallon.

Le Tadorne de Belon était quant à lui en progression dans la province durant la période de l'Atlas wallon mais cette évolution ne s'est pas poursuivie par la suite.

Enfin, 4 espèces nicheuses occasionnelles en Wallonie ne le sont pas en Brabant wallon. Ce sont la Bernache nonnette, le Tadorne casarca, le Canard siffleur et le Fuligule nyroca.

## Les Phasianidés

### Tétras lyre *Tetrao tetrix*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, menacé d'extinction.

L'espèce est inféodée aux tourbières, landes tourbeuses ou landes sèches à bruyère de Haute-Ardenne. En outre, elle recherche un habitat composé d'une mosaïque de milieux différents à exploiter suivant le type d'activité ou la saison.

Ce tétras est devenu très rare en Wallonie. Il ne se reproduit plus avec certitude que dans la réserve des Hautes-Fagnes mais il s'y raréfie de façon catastrophique avec 12 à 13 coqs en 2008 et seulement 8 en 2009 et 2010.

Cette espèce ne niche pas en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique

### Gélinotte des bois *Tetrastes bonasia*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en déclin.

Pour son habitat, l'espèce recherche de vastes forêts denses avec des peuplements variés. Il est donc logique que sa présence soit limitée surtout à l'Ardenne et à la Lorraine belge. Lors de l'Atlas, sa population était estimée à un maximum de 90 couples pour la Wallonie.

Cette espèce ne niche pas en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique

### Perdrix grise *Perdix perdix*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez répandu, en déclin.

A l'origine oiseau des steppes, la Perdrix grise s'est adaptée chez nous aux régions agricoles. Le milieu qui lui est favorable est cultivé en mosaïque de petites parcelles, une moitié au moins comportant des cultures de céréales, entrecoupées d'autres cultures, de haies, de friches.

En Wallonie, l'espèce est donc présente surtout dans les plaines de culture du nord du sillon Sambre-Meuse.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce était bien présente dans nos plaines agricoles mais le déclin s'amorçait déjà.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 3 carrés et une diminution d'une classe d'abondance sur les 6 autres carrés. Au total, il y aurait donc une légère diminution des effectifs. Dans l'ensemble de la Wallonie, la diminution d'effectif serait de 9,1% par an, ce qui serait une des plus fortes observées récemment pour les oiseaux nicheurs.



Photo : José Granville - Chastre

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 347 couples certains (évaluation sur base des cartes Atlas), 442 couples en ajoutant les couples possibles, ce qui représente environ 11,3 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 10 cartes où elle atteint 0,525 à 1 territoire au km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

Notons que des lâchers d'oiseaux de tir ont lieu dans une partie des domaines de chasse (en 2006-2007, 41% du territoire occupé par l'espèce). Evidemment, la plupart de ces oiseaux disparaissent rapidement mais les survivants peuvent poser des problèmes sanitaires et contribuent à la dégradation du patrimoine génétique régional.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable



### Caille des blés *Coturnix coturnix*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, fluctuant.

La caille est inféodée aux milieux agricoles qui peuvent lui fournir un bon couvert herbacé lors de son arrivée chez nous en mai-juin. Généralement, elle préfère les champs de céréales. Les prés abandonnés ou semi-naturels lorsqu'ils existent encore sont également fréquentés.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce n'était nicheuse avec certitude que sur 2 carrés de notre province, ceux de Jodoigne (1 à 5 couples) et Jauche (6 à 25 couples). Elle était également probable sur 4 autres carrés.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'absence de l'espèce sur 1 carré, sa diminution légère sur 1 carré, une faible augmentation sur 3 carrés, une augmentation plus importante sur 1 carré, son apparition avec moins de 6 couples pour 1 carré et son apparition avec plus de 5 couples pour les 2 derniers carrés. Globalement, l'espèce y serait donc plutôt en augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 365 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 15,9 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

### Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

Statut en Wallonie : nicheur introduit, assez commun, répandu, en déclin.



Photo : Vincent Rasson

Oiseau des lisières, le Faisan de Colchide a besoin de milieux hétérogènes comprenant un milieu arbustif ou arboré, non loin d'une zone humide et entouré de cultures.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce était nicheuse dans tous les carrés brabançons.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés, sa diminution légère sur 2 carrés, une faible augmentation sur 2 carrés et une augmentation plus importante sur 1 carré. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc assez stable.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.740 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 12,4 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 4 à 8 territoires au km<sup>2</sup> (161 à 320 couples par carte).

### Faisan vénéré *Syrnaticus reevesii*

Statut en Wallonie : nicheur introduit, rare, localisé.

Son habitat d'origine est surtout constitué de forêts feuillues avec une canopée assez dense et un sous-bois plutôt clairsemé. En Wallonie, il est plus forestier que le Faisan de Colchide.

D'introduction récente, ce faisan n'était pas mentionné dans l'Atlas de 1973-1977.

Lors de l'Atlas actuel, la répartition de l'espèce est en lien direct avec la localisation des lâchers. L'effectif total pour la Wallonie peut être estimé entre 80 et 140 coqs et davantage de poules. Près de la moitié de cette population serait localisée dans 2 domaines de chasse du nord du Brabant wallon.

Comme les jeunes subissent une forte mortalité, il est peu probable que l'espèce se maintienne durablement en l'absence de nouveaux lâchers, légalement interdits.

## Les Podicipédidés

### Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression.



Photo : Philippe Selke

Ce grèbe niche sur des plans d'eau peu profonds aux eaux eutrophes riches en invertébrés aquatiques, combinant des zones libres de végétation pour la chasse et la vie sociale, avec des bordures riches en massettes et roseaux pour l'installation des nids.

En Wallonie, ce sont les bassins de décantation de sucreries qui concentrent l'essentiel des nicheurs ainsi que quelques argilières inondées. Notons que la présence d'une colonie de mouettes rieuses à proximité immédiate semble constituer un facteur d'attraction pour l'installation de cette espèce.

Nicheur d'acquisition récente en Wallonie (1974), l'espèce ne nichait pas en Brabant wallon lors de l'Atlas de 1973-1977.

Lors de l'Atlas actuel, la nidification a été notée aux décanteurs de Genappe avec 3 couples en 2001, 1 couple en 2002 et probablement 1 couple en 2004. Il s'agit du seul site occupé en Brabant wallon.

Ces dernières années, l'espèce a niché avec certitude toujours uniquement à Genappe (qui a le statut de réserve naturelle domaniale de la Région wallonne depuis 2008 : voir le Bruant Wallon n° 8) : 1 nid en 2010 mais sans reproduction avérée, 1 nid avec couvain mais insuccès en 2011 et 3 couples avec un total de 6 nichées et 10 jeunes à l'envol en 2012 (voir le Bruant Wallon n° 18) ! En 2013, plusieurs couples sont présents et 2 nichées de 3 pulli sont déjà recensées le 11 août.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé

### Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en progression.

Le castagneux est présent sur des lacs, étangs et petites mares de faible profondeur avec une végétation dense émergente. Des rives en partie boisées lui conviennent pour abriter les nids. Il recherche des eaux riches en nutriments avec beaucoup d'invertébrés et de vertébrés aquatiques. On le retrouve aussi dans des sites d'origine artificielle comme les étangs de pêche ou de barrage, les bassins de décantation ou d'orage.

L'espèce est assez répandue en Wallonie et la région limoneuse concentre à elle seule près de la moitié de la population.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition sur 4 carrés avec moins de 6 couples par carré et sur 1 carré avec plus de 5 couples, l'augmentation d'une classe d'abondance sur 2 carrés, la diminution d'une classe d'abondance sur 1 carré et l'absence sur le dernier carré.

Au total, il y a donc clairement une forte augmentation des effectifs qui est également observée dans l'ensemble de la Wallonie et dans les régions limitrophes.



Photo : Philippe Selke

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 75 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 10,2 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,15 à 0,25 territoire au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).

De nos jours, l'espèce continue à bien se porter dans notre province sur de nombreux sites dont celui de Genappe, remarquable par la concentration observée, avec en 2012, 22 nichées pour un total de 70 pulli.

### Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression.



Photo : Philippe Selke

L'espèce a besoin de grands plans d'eau, en général supérieurs à 1 ha, riches en poissons avec des possibilités d'amarrage pour le nid. Elle occupe pour moitié des sites d'origine artificielle régulièrement dévolus à la pisciculture extensive, la pêche ou à d'autres loisirs. Les bassins de décantation, peu profonds, temporaires et pauvres en poisson sont rarement utilisés.

Nicheur d'acquisition assez récente en Wallonie (1940), l'espèce nichait déjà en Brabant wallon lors de l'Atlas de 1973-1977 mais en petit effectif.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition sur 2 carrés avec moins de 6 couples par carré, l'augmentation d'une classe d'abondance sur 2 carrés, la stabilité sur 1 carré et l'absence sur les 4 autres carrés.

La population est donc en augmentation chez nous.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 60 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 13,3 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,15 à 0,25 territoire au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).

## Les *Phalacrocoracidés*

### Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Statut en Wallonie : nicheur récent, assez rare, très localisé, en progression.



Photo : Vincent Rasson

Espèce coloniale, le Grand Cormoran a niché pour la première fois en Wallonie à Obourg en 1992.

L'espèce niche dans des arbres, toujours à proximité directe de l'eau libre et dans des sites préalablement utilisés comme dortoir hivernal. Les colonies sont souvent installées dans des colonies existantes de Héron cendré et elles sont proches des zones de pêche.

Durant la période Atlas, 5 cormorantières ont été identifiées et suivies en Hainaut et dans le Namurois, et l'effectif maximum y a été dénombré en 2007 avec 456 couples.

La population de cette espèce prolifique est en progression et, ces dernières années, 2 nouvelles petites colonies ont été repérées en Province de Liège et dans le Hainaut.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon mais il n'est pas exclu qu'elle puisse y trouver un jour l'un ou l'autre site favorable.



## Conclusion pour les Phasianidés, Podicipédidés et Phalacrocoracidés

Parmi les 11 espèces de Phasianidés, Podicipédidés et Phalacrocoracidés nichant en Wallonie, 7 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. En effet, le Tétrasyre et la Gélinoite des bois ne nichent pas chez nous vu l'absence de milieux favorables. Quant au Râle des genêts et au Grand Cormoran, il s'agit d'espèces qui ne nichent pas dans la province mais qui pourraient éventuellement y nicher de façon très localisée à l'avenir.

Pour les 7 espèces nicheuses, il y a du bon et du moins bon.

La Perdrix grise, en forte diminution en Wallonie, serait en diminution légère dans notre province où elle se maintiendrait donc mieux qu'ailleurs mais ceci devrait être corroboré par des études de terrain car l'évolution récente semble assez négative.

Le Faisan vénéré, espèce introduite pour la chasse, est sans doute appelé à disparaître en l'absence de nouveaux lâchers, légalement interdits. Le Faisan de Colchide lui se maintient globalement.

La Caille des blés, espèce fluctuante, est un migrateur qui serait en légère augmentation chez nous.

Quant aux grèbes, ils sont tous en augmentation : augmentation limitée à un seul site pour le Grèbe à cou noir, forte augmentation des effectifs répartis sur de nombreux sites pour le Grèbe castagneux et augmentation sur les sites localisés favorables pour l'espèce pour le Grèbe huppé. Sans surprise, c'est le Castagneux qui est le plus abondant de nos grèbes.

Notons enfin que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, le Tétrasyre, la Gélinoite des bois et le Râle des genêts sont repris dans la catégorie « en danger critique » alors que le Grèbe à cou noir est classé « à la limite d'être menacé » et que la Perdrix grise est considérée comme « vulnérable ».

## Les Ardéidés

### Butor étoilé *Botaurus stellaris*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, peut-être devenu occasionnel

Le Butor étoilé est une espèce qui a besoin de vastes phragmitaies inondées et son territoire couvre de 10 à 20 hectares de roseaux en général, bien qu'il puisse aussi parfois se cantonner sur des surfaces plus petites (2 ha). Cette exigence alliée à une grande quiétude des lieux ne se retrouve pas en Brabant wallon.

L'espèce a niché durant la période de l'Atlas à Virelles et Harchies mais pas chaque année et est depuis lors occasionnelle à Ploegsteert et Harchies.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

### Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, menacé d'extinction



Photo : Philippe Selke

Le Blongios occupe un habitat constitué de roselières inondées colonisant des étangs avec des massettes ou des espèces ligneuses pionnières comme des saules et des aulnes. Plus que la superficie des roselières, c'est leur quiétude et la disponibilité de nourriture en quantité et qualité à proximité qui sont déterminantes. L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

En région wallonne, de 1 à 4 couples ont niché dans les marais de la Haine durant la période Atlas et ces mêmes sites ont été utilisés par la suite.

Un couple a été vu nourrissant en juillet 2014 dans la vallée de la Dyle, à Rhode-Saint-Agathe. Soyons donc attentifs à l'avenir sur les plans d'eau de cette vallée en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

### **Bihoreau gris** *Nycticorax nycticorax*

Statut en Wallonie : nicheur récent, très rare, très localisé.

Ce héron aux mœurs crépusculaires et nocturnes recherche les marais et étangs peu profonds riches en végétation palustre et partiellement boisés.

Le Bihoreau a niché pour la première fois en Wallonie en 1979 à Harchies.

De 2006 à nos jours, la nidification est annuelle aux marais d'Harchies qui est le seul site occupé en Wallonie.

### **Héron garde-bœufs** *Bubulcus ibis*

Statut en Wallonie : nicheur très récent

Cette espèce plutôt méridionale a connu une expansion géographique remarquable : sa population a progressé sur la façade atlantique à la faveur des hivers doux.



Photo : Hervé Paques

En 2008, les marais d'Harchies ont accueilli la première nidification wallonne. C'est le seul site wallon où l'espèce se reproduit et elle s'y maintient jusqu'à nos

jours. L'espèce y est installée dans une colonie mixte de Grands Cormorans et d'ardéidés, essentiellement des Hérons cendrés.

### **Aigrette garzette** *Egretta garzetta*

Statut en Wallonie : nicheur récent, très rare, très localisé.



Photo : Vincent Rasson

Cette espèce largement répandue dans le sud de l'Europe a commencé récemment à occuper des régions plus nordiques en particulier sur la façade atlantique.

La garzette a niché pour la première fois en Wallonie en 2006 à Harchies. C'est le seul site wallon où l'espèce se reproduit et elle s'y maintient jusqu'à nos jours. L'espèce y est installée dans une colonie mixte de Grands Cormorans et d'ardéidés, essentiellement des Hérons cendrés.

### **Grande Aigrette** *Casmerodius albus*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel (tentative).



Photo : Hervé Paques

Pour le Paléarctique occidental, cette espèce se concentre surtout en Europe centrale et orientale. Néanmoins, depuis les années 1960, elle a modifié son schéma migratoire et vient de plus en plus passer l'hiver en Europe occidentale. Des petites populations sont alors apparues en France et aux Pays-Bas dans les années 2000 et une tentative de nidification a eu lieu en Flandre en 2006.

En Wallonie, une tentative de nidification a eu lieu à Harchies en 2009 mais le nid a été abandonné. Depuis la période Atlas, des jeunes sont nés à Ploegsteert en 2012 et à Harchies en 2013 dans des colonies mixtes de hérons arboricoles. Jusqu'à présent, la Grande Aigrette n'est donc pas nicheuse en Brabant wallon mais restons attentifs car une nidification n'est pas exclue à l'avenir.

### Héron cendré *Ardea cinerea*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression.



Photo : Pierre Peignois

Le Héron cendré niche en colonies plus ou moins importantes dans de hauts arbres dans des environnements assez boisés. La proximité des lieux de nourrissage semble être sa principale exigence quant au lieu de nidification.

Même si l'espèce a probablement niché dans la province dans le passé, c'est en 1981 que des héronnières réapparaissent chez nous.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, le Héron cendré n'était mentionné comme nicheur possible qu'à Genappe.

La comparaison entre les deux Atlas montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition avec plus de 5 couples sur 4 carrés et l'absence sur les autres carrés.

Ce processus de colonisation correspond à celui constaté dans le reste de la Wallonie là où des sites propices à l'installation existent.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 115 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 7,9 % de l'effectif wallon. Depuis lors, la progression se poursuit avec l'implantation de nouvelles colonies notamment en Brabant wallon.

## Les Ciconiidés

### Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Depuis 1970, seuls 3 couples ont niché en Wallonie alors que des observations estivales existent d'oiseaux erratiques ou en courts séjours.

Pour nicher, la Cigogne blanche choisira un support élevé pouvant supporter son nid volumineux, situé en zone herbagère à végétation assez basse et comportant l'un ou l'autre point d'eau.



Photo : Thierry Maniquet

L'Atlas de 1973-1977 ne mentionnait aucune nidification en Brabant wallon alors que l'actuel signale 2 nidifications possibles. Aucune nidification n'a été constatée dans la province depuis le dernier Atlas.



### Cigogne noire *Ciconia nigra*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez répandu, réapparu après extinction régionale.



Photo : Vincent Rasson

La Cigogne noire niche dans une grande partie de l'Ardenne mais elle est absente du nord du sillon Sambre-Meuse.

C'est un oiseau farouche qui s'installe au cœur des massifs forestiers, loin de tout dérangement, à proximité d'eau de bonne qualité dont elle a besoin pour se nourrir.

L'absence de ce type d'habitat en Brabant wallon explique l'absence de nidification de l'espèce.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### Conclusion pour les Ardéidés et Ciconiidés

Sur les 9 espèces de ces familles nichant ou ayant niché en Wallonie, une seule niche avec certitude dans notre province, il s'agit du Héron cendré qui y est d'ailleurs en progression comme ailleurs en Wallonie. Une autre espèce aurait peut-être niché chez nous lors de la période de l'Atlas actuel, c'est la Cigogne blanche.

Pour les autres espèces, soit elles ne trouvent pas chez nous les milieux propices à leur nidification, soit elles ne sont pas encore arrivées jusque chez nous. Ainsi, la Grande Aigrette, l'Aigrette garzette, le Héron garde-bœufs, espèces nichant depuis peu ailleurs en Wallonie dans des colonies mixtes de Grands Cormorans et d'ardéidés arboricoles, essentiellement des Hérons cendrés, pourraient dans l'avenir nicher

également chez nous, profitant de la bonne santé des colonies de Hérons cendrés.

Une autre espèce, le Blongios nain, ayant niché en 2014 dans la vallée de la Dyle, à Rhode-Sainte-Agathe, pourrait à l'avenir se reproduire chez nous à condition que la qualité de la végétation et la quiétude des plans d'eau y soient préservées.

## Les Accipitridés

### Milan royal *Milvus milvus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez répandu, stable après progression.

Ce rapace niche dans le sud-est de la Wallonie. Il y est lié aux milieux agricoles ouverts à caractère herbager.

Il semble qu'une petite population était présente en Lorraine au début du 20<sup>e</sup> siècle pour disparaître ensuite. L'espèce réapparaît comme nicheuse dans les années 1970 et son expansion s'est accélérée dans les années 1990. Après stabilisation, un recul semble s'être amorcé depuis 2000.

Les nicheurs wallons se situent sur la bordure occidentale de l'aire européenne. Le Brabant wallon se situant en dehors de cette aire, il est normal que ce milan n'y niche pas.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### Milan noir *Milvus migrans*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez localisé, en progression.

L'espèce se reproduit en Wallonie dans trois zones situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse, en Lorraine, en Ardenne orientale et à l'ouest de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

L'Atlas de 1973-1977 rapporte l'estivage d'un couple dans la vallée de la Dyle en 1977 mais sans preuve de nidification. Depuis, l'espèce n'a plus été signalée chez nous qu'en période de passage migratoire.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger.

### Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, localisé, en légère augmentation.

Le Busard des roseaux fréquente de préférence les zones humides ouvertes où il niche dans les roselières. Vu la raréfaction de ces habitats, depuis une dizaine d'années on constate son installation dans les plaines agricoles, notamment dans des céréales. La quiétude du site semble être un élément de choix déterminant. Les nichées installées dans les cultures de variétés de céréales à récolte hâtive courent un risque élevé de destruction lors de la moisson. Elles nécessitent alors des mesures de protection.



Photo : Vincent Rasson

L'Atlas de 1973-1977 mentionne l'apparition de 2 couples nicheurs en Brabant en 1981 dans la vallée de la Dyle.

L'Atlas actuel signale une première nichée en 2005 entre Orp-le-Grand et Noduwez, lieu d'une autre nichée en 2006. Il s'agit du seul site où la reproduction est certaine. Pour notre province, l'Atlas note encore 1 site où la reproduction a été probable et 3 sites où elle a été possible.

Le maximum de nicheurs pour la Wallonie serait de 7 couples pour la période Atlas actuelle.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger.

### Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, localisé, devenu annuel.

A l'origine espèce des landes et autres milieux à végétation basse, ce busard occupe depuis les années 1990 de vastes plaines généralement couvertes de cultures industrielles. Cette adaptation comporte les mêmes risques que pour le Busard des roseaux et

nécessite une collaboration avec le monde agricole pour pouvoir protéger les nichées jusqu'à leur envol en juillet-août.

L'espèce ne nichait pas en Brabant wallon lors de l'Atlas de 1973-1977.

Lors de l'Atlas actuel, la reproduction dans les plaines agricoles de Outgaarden-Piétrain - Saint-Jean-Geest est probable dès 2006. La même année, une reproduction est certaine à Noduwez-Orp-Jauche. En 2007, un couple élève 3 jeunes à Hélécine tandis qu'un couple échoue entre Jandrain et Folx-les-Caves.



Photo : Didier Kint

L'apparition de l'espèce comme nicheur possible est également mentionnée sur 2 autres sites, l'un au nord-est de la province et l'autre dans son extrême sud.

Le maximum de nicheurs pour la Wallonie serait de 5 couples pour la période Atlas actuelle.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger.

### Busard cendré *Circus pygargus*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, localisé, en progression.

A l'origine oiseau des landes et des plaines et vallées parsemées de marais, l'espèce est actuellement inféodée aux cultures intensives dans des plaines souvent dépourvues d'arbres et de buissons. Cette adaptation comporte les mêmes risques que pour les autres busards. Toutefois, les mesures agro-environnementales telles que les tournières et les bandes fleuries de parcelles aménagées sont des éléments positifs.

Dans le passé, un couple nicheur est cité en 1943 et 1956 dans la vallée de la Dyle. Par contre l'espèce n'est pas nicheuse dans notre province lors de l'Atlas de 1973-1977.

Lors de l'Atlas actuel, les observations émanent de Hesbaye, avec 2 couples à Ramillies en 2006 et un couple à Jandrain en 2007. Notons qu'en 2007, deux autres couples nichent en Hesbaye liégeoise toute proche.

Le maximum de nicheurs pour la Wallonie serait de 2 à 13 couples pour la période Atlas actuelle, dont la moitié en Hesbaye liégeoise et brabançonne.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger.

### Buse variable *Buteo buteo*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en progression.



Photo : Catherine Daout

La Buse variable chasse généralement en milieu ouvert (prairies, champs, landes, etc.) mais elle a besoin de grands arbres (bocages, bois, forêts) pour nicher et se reposer. Depuis la mise en place de mesures de protection, elle fréquente également les bords de route et la proximité des habitations.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples sur 2 carrés et une légère augmentation sur les 7 autres carrés. Au total, il y aurait donc une augmentation sensible des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 120 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 2,06 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 2 cartes où elle atteint 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Ces dernières années, l'espèce est encore signalée comme nicheuse probable ou certaine sur un certain nombre de sites du Brabant wallon. Ces données ne nous permettent cependant pas de tirer des conclusions sur l'évolution récente de la population de l'espèce chez nous.

### Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, répandu, en progression.

La bondrée recherche les boisements clairs, étendus et entrecoupés de clairières et de zones dégagées, de préférence composés de feuillus. L'espèce est dépendante de la présence d'une entomofaune abondante et diversifiée, notamment d'hyménoptères mais pas uniquement. Les zones de cultures, pauvres en insectes, sont donc délaissées.



Photo : Gabriel Rasson

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition de l'espèce avec moins de 6 couples sur 5 carrés, la stabilité pour 3 carrés et l'absence logique de l'espèce sur le carré situé à l'est de la province, en zone de culture donc. Au total, il y aurait donc une légère augmentation des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 25 à 35 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente environ 3,5 % de l'effectif wallon. La densité moyenne sur toutes les



cartes occupées est comprise entre 0,025 à 0,125 territoire au km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Ces dernières années, des comportements territoriaux sont mentionnés mais aucune observation de nid occupé ou de jeunes n'est rapportée.

### Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en progression.



Photo : Corinne Maniquet - Mont-Saint-Guibert

Cette espèce choisit pour nicher des boisements assez denses à proximité de milieux plus ouverts comme des bocages, vergers ou jardins, aussi en zone urbaine, où elle peut chasser.

L'épervier a fortement progressé ces trente dernières années suite à l'interdiction des pesticides organochlorés et à la diminution de la persécution grâce au statut de protection des rapaces.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples sur 7 carrés et une légère augmentation sur les 2 autres carrés. Au total, il y a donc une forte augmentation des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 190 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente environ 7,1% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Depuis lors, l'espèce continue à bien se porter chez nous.

### Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, répandu, en progression.



Photo : Nicolas Rasson

L'autour recherche habituellement de grands massifs forestiers pour nicher mais il tend à occuper, depuis 20-30 ans, des bois de plus petites superficies (10-50 ha) là où les grands massifs font défaut. Pour chasser, l'oiseau affectionne le bocage dense et les lieux où alternent les bosquets et boisements plus éparés.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition de l'espèce avec moins de 6 couples sur 5 carrés, la stabilité sur 1 carré et l'absence sur les 3 derniers carrés. Au total, il y a donc une nette augmentation des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de 40 à 65 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 9,0 % de l'effectif wallon. Les densités sont faibles chez nous : quelques agrégats sont connus tels celui des environs de Waterloo avec 3 couples sur 40 km<sup>2</sup> et celui de Grez-Doiceau avec 5 couples sur 80 km<sup>2</sup>.

De nos jours, l'espèce est régulièrement notée en parade à la fin de l'hiver et au début du printemps. L'espèce est toujours discrète en période de nidification mais plusieurs aires sont connues et suivies. Il est difficile de juger de l'évolution récente de l'espèce en Brabant wallon mais celle-ci ne semble pas être en régression.

## Les Pandionidés

### Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

L'espèce a niché au 19e siècle sur des rochers en Ardenne et dans la vallée de la Meuse.

Elle n'a plus niché depuis lors mais des estivages notés ces dernières années (Virelles, Harchies, Haute-Belgique) laissent présager la possibilité d'un retour comme cela a été le cas en France notamment.

Le Brabant wallon ne dispose pas de biotopes favorables pour cette espèce.

## Les Falconidés

### Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, peut-être stable après progression.



Photo : Patricia Cornet

Le Faucon crécerelle fréquente des milieux ouverts à semi-ouverts très diversifiés riches en micromammifères. Il évite les massifs forestiers. Comme les autres faucons, il ne construit pas de nid mais récupère d'anciennes aires, surtout de corvidés. Il niche également dans des nichoirs artificiels.

Tout comme d'autres rapaces, la population de crécerelles a bénéficié de l'interdiction des pesticides organochlorés et de mesures de protection qui lui ont

permis de combler les pertes à la fin des années 1980 pour ensuite augmenter de l'ordre de 50%.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'augmentation de l'espèce avec moins de 6 couples sur 8 carrés et la stabilité pour le dernier carré. Au total, il y a donc une augmentation sensible des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 215 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 8,0 % de l'effectif wallon. Toutes les cartes Atlas sont occupées. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Ces dernières années, l'espèce paraît stable et en bonne santé chez nous.

### Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, répandu, en progression.



Photo : Didier Kint

Cette espèce recherche des milieux ouverts à semi-ouverts, généralement entrecoupés d'alignements d'arbres ou de bois et souvent à proximité de pièces d'eau et de rivières. Elle niche plutôt en lisière forestière et à proximité (moins de 2 km) d'un village ou d'une ville où abondent les hirondelles et les martinets, proies favorites notamment pour l'alimentation des jeunes.

La population de ce faucon était évaluée à 10-15 couples pour toute la Wallonie pendant l'Atlas de 1973-1977. Elle a fortement augmenté dans les années 1980 suite aux mesures de protection.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition de l'espèce avec moins de 6 couples sur tous les 9 carrés.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de 50 à 65 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 15,0 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte). Les densités sont faibles et atteignent 0,02 à 0,12 territoires par km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Il est difficile de juger de l'évolution récente de l'espèce en Brabant wallon mais celle-ci ne semble pas être en régression.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, réapparu après extinction, en progression.



Photo : Gabriel Rasson

Ce faucon a besoin pour nicher de parois rocheuses ou de hauts édifices en cas de sites artificiels.

Après 20 ans d'absence suite à l'empoisonnement des écosystèmes avec des pesticides (DDT), l'espèce est revenue en 1994 avec un premier couple nicheur à Tihange. Depuis, l'effectif wallon n'a cessé de croître et est évalué de 7 à 25 couples pendant la période Atlas actuelle.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon car elle n'y a pas (encore) trouvé de milieu favorable mais elle niche tout près, en Hainaut.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

### Conclusion pour les Accipitriformes

Parmi les 13 espèces de rapaces diurnes nichant ou ayant niché en Wallonie, 9 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. En effet, le Balbuzard pêcheur ne niche plus en Wallonie, alors que les deux espèces de milan et le Faucon pèlerin ne trouvent pas chez nous de milieu favorable pour la nidification.

Pour les 9 espèces nicheuses, le bilan est largement positif mais il faut nuancer. Toutes les espèces ont clairement bénéficié de l'interdiction de l'utilisation des pesticides organochlorés et du statut de protection des rapaces instauré au niveau européen.

Les espèces sédentaires ou migratrices partielles, qui sont aussi les plus communes dans notre Province, sont en très nette augmentation : il s'agit de la Buse variable, de l'Épervier d'Europe, de l'Autour des palombes et du Faucon crécerelle. Pointons également que, sans surprise, le Faucon crécerelle est le rapace diurne le plus abondant en Brabant wallon, suivi de près par l'Épervier d'Europe avec la Buse variable en troisième position.

Du côté des migrateurs, il faut se réjouir de l'augmentation des effectifs chez la Bondrée apivore et le Faucon hobereau, ce dernier étant apparu comme nouveau nicheur dans la Province. En ce qui concerne les 3 espèces de busards, ce sont des nicheurs non annuels dans la partie hesbignonne de la Province, en très petit nombre, mais ils constituent une fraction importante de l'effectif wallon. Ces 3 espèces doivent bénéficier de mesures additionnelles d'accompagnement de la part des observateurs en cas de suspicion de nidification car elles nichent chez nous dans des champs de céréales qui sont normalement fauchés en juillet à un moment où les jeunes sont encore au nid. La mobilisation en faveur de ces espèces par le biais des suivis réguliers sur le terrain pour essayer de repérer les nids est à promouvoir.

Notons enfin que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, le Faucon hobereau est repris dans la catégorie "à la limite d'être menacé" alors que le Milan royal est "vulnérable". Le Milan noir et les 3 espèces de busards sont, quant à eux, classés "en danger".



## Les Rallidés

### Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, stable.

Le Râle d'eau est un habitant typique des roselières à phragmites, des cariçaies, des prés marécageux, des saulaies et aulnaies inondées. Il recherche des sites à végétation dense, avec des petites vasières et des trouées. La présence de milieux inondés en permanence est importante pour l'espèce qui peut se contenter de sites assez petits (5 à 10 ares à peine).

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 5 carrés complets occupés du Brabant wallon, l'apparition nouvelle de l'espèce sur 3 carrés, une légère augmentation sur 1 carré et une diminution modérée sur le dernier carré. Au total, il y aurait donc une augmentation sensible des effectifs.



Photo : Gabriel Rasson

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 30 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 12% de l'effectif wallon. Au moins 16 cantons sont recensés dans le bassin de la Dyle (Pécrot, Gastuche, Laurensart, Rosières, Genval, La Hulpe, Nodebais). Les 10 cartes occupées présentent une densité moyenne de 0,025 à 0,125 territoires par km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Ces dernières années, l'espèce se maintient plutôt bien en Brabant wallon : les sites mentionnés continuent à être occupés. L'estimation calculée lors de l'Atlas constitue probablement un maximum pour la province.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Râle des genêts *Crex crex*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, d'abondance variable.

Espèce des plaines agricoles extensives, elle fréquente surtout les prés de fauche généralement humides et les cultures de céréales. Le « roi des cailles » est devenu très rare en Wallonie où des mâles chanteurs sont notés principalement en Fagne-Famenne. Lors de l'Atlas actuel, de 1 à 12 mâles territoriaux ont été notés en Wallonie.

Cette espèce ne niche pas en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables. Notons cependant qu'au moins 1 chanteur a été entendu dans l'est de la province en 2004, 2007 et 2009 (voir le Bruant Wallon n°7, p.33) sans que l'on puisse pour autant conclure à une nidification.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

### Marouette ponctuée *Porzana porzana*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Cette marouette est rare, fluctuante et locale en Europe de l'Ouest. Elle est fortement inféodée à la végétation dense des zones humides eutrophes faiblement inondées. Elle a besoin pour nicher d'y trouver tout au long de la saison un sol vaseux, avec des corridors dans la végétation et une eau peu profonde, au moins par endroits.



Photo : Vincent Rasson

Considérée comme plus répandue que le Râle d'eau au Luxembourg il y a 150 ans, l'espèce a sans doute disparu avant de revenir au cours d'une phase de progression : sa nidification est suspectée à Harchies en 1958 et en Haute-Semois en 1967. Sa présence demeure cependant sporadique en Wallonie, sans occupation continue avérée. Notons encore que l'espèce réagit positivement à l'abondance des pluies en début d'année.

La Marouette ponctuée ne nichait pas en Brabant wallon pendant l'Atlas de 1973-1977.

Au cours de la période Atlas actuelle, la nidification a été suspectée sur 3 sites seulement pour toute la Wallonie, dont celui de Nodebais dans un bassin d'orage envahi par une phragmitaie et une saussaie, en 2001, une année de pluie abondante en début de saison!

Une installation temporaire peut se produire sur des sites rendus favorables par des pluies abondantes mais le statut de cette espèce dans la Province doit être vu comme celui d'un nicheur tout à fait occasionnel.

Ces dernières années, aucun chanteur n'a été mentionné en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : non évalué (nicheur non annuel).

#### **Gallinule poule d'eau** *Gallinula chloropus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en diminution.

C'est l'espèce de Rallidé la plus répandue en Wallonie et dans notre Province où chaque carte est occupée.

La Gallinule poule d'eau peut s'installer sur toutes les pièces d'eau, quelle que soit leur superficie, si elles sont pourvues d'une végétation riveraine bien développée, notamment de joncs, de roseaux, de massettes ou de buissons surplombants, dans laquelle elle peut s'abriter rapidement et installer son nid. L'espèce s'est adaptée à la présence de l'homme et fréquente nombre de pièces d'eau artificielles.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 4 carrés parmi les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, en diminution légère sur 3 carrés et en légère augmentation sur les 2 derniers carrés. Une légère diminution des effectifs peut donc être décelée.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 700 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 11,7% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 2 cartes où elle atteint 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

#### **Foulque macroule** *Fulica atra*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en progression.

La Foulque macroule affectionne les pièces d'eau stagnante, peu profondes, pourvues sur leurs rives de zones de végétation inondées, de buissons et de plantes palustres, servant de refuge et de site de nidification. Outre les étangs naturels, elle affectionne un grand nombre de sites d'origine anthropique comme, par exemple, les bassins de décantation industriels, les carrières, etc.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 4 carrés parmi les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, en augmentation légère sur 1 carré et forte sur 1 autre, alors que l'espèce apparaît sur 3 carrés. La population est donc globalement en forte augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 300 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 12,4% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte où elle atteint 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).



Photo : Thierry Maniquet

## Les Haematopodidés

### Huître pie *Haematopus ostralegus*

Statut en Wallonie : nicheur récent, très rare, très localisé.

Les premiers nicheurs de Wallonie s'installent dans le Tournaisis à partir de 2001.

Les biotopes fréquentés en Wallonie consistent en des champs détrempés restés à l'état de labour, des bassins de décantation de sucrerie ou encore des pelouses et toits plats dans un zoning industriel comme à Nivelles.

C'est en 2007 qu'un couple a niché avec succès pour la première fois dans la Province, à Nivelles. En 2008, un jeune y a été observé d'abord au nid en juin, ensuite évoluant dans les airs jusqu'en août (voir le Bruant Wallon n°3, p.25). En 2009, naissance de 3 jeunes dont un seul survit et est aperçu pour la dernière fois le 21/07, volant près du nid. En 2010, un jeune ne survit pas à une probable attaque de Corvidés (voir le Bruant Wallon n°8, p.24-25). Et en 2011, 1 jeune volant est vu en compagnie de ses parents jusqu'au 18/07.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : non évalué (nicheur non annuel).



Photo : Jean Scaillet - Nivelles

## Les Récurvirostridés

### Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé.

L'espèce est liée aux zones humides présentant des vasières assez dégagées pour nicher et des mares d'eau peu profonde pour y chasser. En Wallonie, ces sites sont généralement d'origine anthropique (bassins de décantation, bassins d'orage ou mares temporaires dans les cultures).

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce n'était nicheuse qu'en Flandre.

A partir de 1984, des nidifications ont lieu dans différents sites wallons, surtout en Hainaut occidental.

En 1996, 4 nichées sont recensées aux décanteurs de Genappe. Il s'agit de la seule mention de nidification dans notre province. L'espèce en était absente comme nicheuse pendant la période Atlas actuelle et aucune nidification n'a été mentionnée depuis.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.



Photo : Philippe Selke

### Échasse blanche *Himantopus himantopus*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Espèce méditerranéenne qui niche sur des étendues d'eau peu profonde. Son ère de répartition a tendance à progresser vers le Nord lors de l'assèchement printanier de zones humides du Maghreb et d'Europe méridionale. L'espèce reste très rare en Wallonie et les quelques essais de nidification connus n'y auraient pas réussi.



En Brabant wallon, quelques individus sont vus occasionnellement au printemps notamment aux décanteurs de Genappe.

## Les Charadriidés

### Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Statut en Wallonie : nicheur rare, peu répandu, fluctuant après progression.

En Wallonie, l'espèce ne niche que dans des milieux artificiels très divers constitués d'espaces dégagés avec peu ou pas de végétation herbacée. La proximité de l'eau constitue un plus sans être indispensable. Le manque de durabilité de beaucoup de ces milieux explique la disparition et l'apparition de l'espèce sur ses sites de nidification.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce était nicheuse sur 4 sites de la Province, Waterloo, Ittre, Genappe et Hamme-Mille.



Photo : Hervé Paques - Bierges

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 1 carré parmi les 4 carrés complets occupés en Brabant wallon, l'espèce apparaît sur 2 carrés alors qu'elle disparaît sur 1 dernier carré. Etant donné la nature des sites, il est difficile d'en tirer une conclusion sur la bonne santé de l'espèce chez nous.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 10 à 15 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 10,7% de l'effectif wallon. Les 4 à 6 cartes occupées présentent une densité moyenne de 0,025 à 0,125 territoires par km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Ces dernières années, les sites fréquentés par l'espèce deviennent plus nombreux sans que l'on puisse

néanmoins tirer de conclusion sur la réussite ou non des nidifications. En 2009, des parades ont lieu à Gastuche et à Chaumont-Gistoux. En 2011, des parades à Thines et un couple à la sablière de Mont-Saint-Guibert où 3 jeunes sont signalés fin juin. En 2012, 2 couples paradant et s'accouplant sont présents sur des mares temporaires à Thines.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

L'espèce niche dans les toundras maigres, les bruyères, les tourbières, les landes rases. Un couple a trouvé un milieu lui convenant sur le plateau des Hautes Fagnes. En 1997, 1999 et 2003 et les années suivantes, des indices de nidification sont relevés.

Ces milieux n'étant pas présents en Brabant wallon, il est normal que le Pluvier doré n'y niche pas.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : non évalué (nicheur non annuel).

### Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en déclin récent après progression.

Pour nicher, l'espèce recherche les milieux ouverts très divers, champs, prairies, prés de fauche, terrains industriels, etc. Ses exigences écologiques sont faibles.



Photo : Didier Kint

En Brabant wallon, l'espèce est nicheuse depuis les années 50.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 1 carré parmi les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, en augmentation légère sur 3 carrés et en forte augmentation sur les 5 derniers carrés. Une nette augmentation des effectifs s'est donc manifestée.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 630 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 10,3% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 4 cartes où elle atteint 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

## Les Scolopacidés

### Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

Malgré des exigences écologiques assez élevées, l'espèce a niché en divers lieux en Wallonie au milieu du siècle dernier.

En Brabant wallon, un couple aurait niché sur le Ry Pirot à Villers-la-Ville en 1951 et à l'étang de La Hulpe en 1990. Il n'y a pas de mention de nicheur dans la Province pendant les périodes Atlas.

Depuis, des séjours en période de nidification ont été notés à Rixensart et Zétrud-Lumay en 2010 et à Marbais en 2011 mais sans preuve de nidification effective.

### Barge à queue noire *Limosa limosa*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

L'espèce recherche pour nicher des prairies humides peu fertilisées.

Elle se maintient dans les polders en Flandre alors que la population néerlandaise chute.

En Wallonie, un couple a niché à Harchies en 1977 et a tenté de le faire en 1979.

L'espèce n'a jamais niché en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Courlis cendré *Numenius arquata*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

Comme la Barge à queue noire, le Courlis cendré recherche pour nicher des prairies humides peu fertilisées.

Il est assez fréquent en Flandre mais ne trouve pas en Wallonie les milieux qu'il recherche. Il a niché jadis dans les landes et tourbières des Hautes Fagnes mais avec un dernier couple en 1928.

L'espèce n'a jamais niché en Brabant wallon faute de milieu favorable.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, probablement en augmentation.

La bécasse niche dans des forêts au sol frais ou humide et riche en humus avec un sous-bois de broussailles (noisetiers, houx, ronces, fougères,...).



Photo : Jules Fouarge

La présence de l'espèce en Brabant wallon date des années 60 avec l'installation de nicheurs réguliers. L'espèce est absente dans les zones de grandes cultures à l'Est et à l'Ouest de la Province.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 1 carré parmi les 6 carrés complets considérés en Brabant wallon, une légère diminution sur 2 carrés, une légère augmentation

sur 1 carré et l'apparition de l'espèce sur les 2 derniers carrés. On peut donc penser à une légère progression des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 110 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 3,7% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 5 cartes où elle atteint 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

### **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago*

Statut en Wallonie : nicheur au bord de l'extinction.

L'espèce niche dans les tourbières, marais, prairies humides à végétation basse.

L'Atlas de 1973-1977 ne signale pour le Brabant wallon qu'un nicheur possible à Genappe.

Depuis, le cantonnement a seulement été observé en 2001 dans la vallée de la Dyle, à Laurensart et Pécrot. La nidification y est très probable mais la preuve n'a pas été recherchée pour éviter le dérangement.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.



Photo : Hervé Paques

## **Les Laridés**

### **Mouette rieuse** *Chroicocephalus ridibundus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, localisé, en déclin après progression.

Niche sur des lacs et étangs à vastes roselières mais aussi dans des milieux artificiels tels que bassins de décantation, gravières, etc.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce ne nichait pas en Brabant wallon.

Entre 1991 et 1995, de 1 à 5 nids ont été construits à Genappe mais avec un succès de reproduction très faible à cause du degré d'inondation des bassins.

Pendant la période Atlas actuelle, un des 9 sites accueillant les colonies wallonnes était Genappe. Ce site accueillait 35 couples en 2001, 26 en 2002, 54 en 2003 et 30 en 2005. Suite à l'arrêt de l'activité sucrière, le site a ensuite été abandonné par les mouettes.

Depuis, la colonie de Genappe a été réoccupée avec 10 nids en 2009, 13 en 2010 (2 pulli observés), 20 en 2011 et 18 en 2012 (14 pulli observés).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### **Goéland cendré** *Larus canus*

Statut en Wallonie : Nicheur rare, localisé, en progression.



Photo : Philippe Selke



Chez nous, l'espèce niche généralement au sol dans d'anciennes carrières inondées, des bassins de décantation, des étangs marécageux et, dans le Hainaut, sur le canal du Centre.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce était présente en Wallonie, dans la vallée de la Haine, mais elle ne nichait pas en Brabant wallon.

Pendant la période Atlas actuelle, des indices de nidification probable ont été notés à Genappe. Ceux-ci ne semblent pas avoir été confirmés par la suite.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger.

## Les Sternidés

### **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*

Statut en Wallonie : nicheur récent, peut-être en voie d'installation.

L'espèce niche sur des îles plates couvertes de végétation basse ou dans des milieux artificiels résultant de travaux d'infrastructure portuaire, routière ou fluviale.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce n'était pas présente en Wallonie.

Depuis, un couple a niché à Virelles sur un radeau conçu à son intention, en 2007, 2008 et 2009. Nidification réussie également à Harchies en 2009 et 2010.

Pas de nidification en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : non évalué (nicheur récent).

### **Conclusion pour les Rallidés et Charadriiformes**

Les familles traitées dans cette section concernent des espèces fréquentant des milieux aquatiques assez peu représentés dans notre région. Il n'est donc pas étonnant que, sur les 18 espèces qui sont ou ont été nicheurs en Wallonie, 5 n'ont jamais niché en Brabant wallon. Il s'agit du Râle des genêts, du Pluvier doré, de la Barge à queue noire, du Courlis cendré et de la Sterne pierregarin. Une espèce, l'Avocette élégante,

n'a niché chez nous qu'à une occasion dans le passé, en 1996 à Genappe.

Pour 5 autres espèces, leur présence est seulement suspectée, la preuve de la réussite de la nidification n'ayant pas pu être donnée. Il s'agit de la Marouette ponctuée, du Petit Gravelot, du Chevalier guignette, de la Bécassine des marais et du Goéland cendré. Certaines espèces ne se reproduisent qu'en un lieu de la Province, en petit nombre ou de manière irrégulière, comme l'Huîtrier pie, nicheur récent à Nivelles, ou la Mouette rieuse en petite colonie à Genappe.

Les 5 dernières espèces sont des nicheurs réguliers dans la province. Parmi celles-ci, une seule, la Gallinule poule-d'eau, est en légère diminution alors que les 4 autres se portent assez bien. En effet, si la population de Râle d'eau se maintient assez bien et que celle de la Bécasse des bois est en légère progression, celles de la Foulque macroule et du Vanneau huppé sont quant à elles en nette augmentation. Le bilan est donc assez positif. Les tentatives de nidification récentes, réussies ou non, vont également dans le sens de l'optimisme.

Notons pour finir que c'est la vallée de la Dyle qui se taille la part du lion dans la nidification de ces espèces avec le site de Genappe comme pionnier.

## Les Colombidés

### **Pigeon biset domestique** *Columba livia* forma *domestica*

Statut en Wallonie : nicheur commun, répandu, issu d'oiseaux d'élevage.

Le Pigeon domestique regroupe l'ensemble des oiseaux qui ont un comportement sauvage et se reproduisent à l'état libre, en dehors des pigeonniers. Espèce grégaire, elle occupe de manière permanente de nombreux sites généralement anciens tels les châteaux, bâtiments et monuments élevés, entrepôts, sites industriels désaffectés, gares, viaducs, ruines...

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel n'est pas possible vu les informations fragmentaires disponibles pour cette espèce : l'espèce ne semble en effet pas avoir été recherchée dans certaines cartes.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.000 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 5,3% de l'effectif wallon. Comme déjà souligné, ces estimations sont à prendre avec prudence et constituent une sous-évaluation. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 5 cartes où elles atteignent 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

### Pigeon colombin *Columba oenas*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en progression.



Photo : Gabriel Rasson

Très répandu en Région limoneuse, ce cavernicole est initialement inféodé aux forêts matures où il apprécie particulièrement les anciennes loges de Pic noir, mais il s'est adapté aux milieux plus ouverts disposant de cavités tels les boisements de feuillus, parcs, saules têtards, vieilles peupleraies mais aussi les carrières/sablières, les vieux bâtiments et même les églises.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une population stable sur 5 carrés, en légère augmentation sur 3 et en légère diminution sur le dernier carré. Il y aurait donc une légère augmentation des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 950 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 15% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

### Pigeon ramier *Columba palumbus*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, en augmentation.

C'est le pigeon le plus abondant en Wallonie et dans notre province.

L'espèce niche dans toutes les formations boisées et arbustives, quelle que soit leur étendue, dans les campagnes mais aussi dans les bois et jardins des zones urbaines. Une faible augmentation des effectifs a été notée de 1960 à 1990 en Région limoneuse, avec depuis lors un tassement qui pourrait signifier une saturation progressive des capacités d'accueil, analogue à celle notée en Flandre et aux Pays-Bas.



Photo : Vincent Rasson

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 7 carrés parmi les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, en légère augmentation sur 1 carré et en forte augmentation sur le dernier carré. Une légère augmentation des effectifs est donc notée.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 8.400 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 8,4% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte où elle est dépassée les 16 territoires par km<sup>2</sup> (plus de 640 couples par carte).

### Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en augmentation.



Photo : Vincent Rasson

Cette espèce est apparue en Région wallonne en 1959 et est devenue un nicheur annuel commun dans toutes les provinces dès 1967. Elle est étroitement liée aux habitations, de préférence entourées de végétation arbustive pas trop dense : villages, alignements de maison le long des routes, demeures isolées, parcs mais aussi centres urbains.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 3 carrés parmi les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, en légère diminution sur 3 carrés et en augmentation sur les 3 autres carrés, faible pour les 2 premiers et forte pour le troisième. La population est donc globalement stable voire en légère augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 4.100 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 9,5% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte où elle est atteinte 8 à 16 territoires par km<sup>2</sup> (321 à 640 couples par carte).

#### Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en déclin.



Photo : Vincent Rasson

La population européenne de cette belle tourterelle est en déclin : de 1980 à 2005, elle a diminué de 5% par an. L'espèce niche en forêt mais investit aussi les vergers et les haies, en particulier en bordure d'espaces ouverts comme les cultures, les prairies et les coupes forestières.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre globalement pour la Région wallonne une diminution de plus de 70% de l'effectif... En Brabant wallon, la comparaison montre, pour les 9 carrés complets, une population en diminution sur tous les carrés, forte sur 5 carrés au point de disparaître de 2 d'entre eux, et modérée sur les 4 autres carrés. La population globale est en diminution sévère.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait à peine de l'ordre de 155 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 3,7% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 4 cartes dans l'est de la province où elles atteignent 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Ces dernières années, le déclin s'est poursuivi en Brabant wallon : beaucoup de territoires repérés lors de l'Atlas ne sont plus occupés et l'espèce est devenue assez rare.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

## Les Psittacidés

#### Perruche à collier *Psittacula krameri*

Statut en Wallonie : nicheur introduit, rare, localisé, en progression.

Cette espèce d'origine tropicale (Afrique et Asie), échappée de captivité ou relâchée, a commencé à coloniser le nord du Brabant wallon à la fin des années 1980 à partir d'un foyer d'origine situé en Région bruxelloise. Sa présence était connue près de Néthen en 1990 et la nidification a été prouvée dès 1992 à La Hulpe et Rosières.

En Wallonie, cette perruche anthropophile niche dans les parcs et jardins arborés mais aussi dans des petits bois et peupleraies déperissantes. Pour nicher elle occupe des loges de pics ou des cavités naturelles dans des arbres âgés.

L'espèce ne faisait pas partie de notre avifaune pendant la période de l'Atlas de 1973-1977.

D'après l'Atlas actuel, l'espèce est apparue nicheuse au nord de la province sur 2 carrés parmi les 9 carrés complets du Brabant wallon. Elle est notée à Braine-l'Alleud, Waterloo, La Hulpe, Rixensart, Pérot, Néthen, Chaumont-Gistoux, Louvain-la-Neuve, Ottignies et Wavre. La province hébergeait alors –au minimum- une quarantaine de couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente 72% de l'effectif wallon. La



plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte où elle atteint 0,2 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Ces dernières années, l'espèce poursuit une lente expansion et un accroissement des effectifs : elle s'est étendue pratiquement à l'ensemble du bassin de la Dyle et a été notée, dans l'est, jusqu'à Jodoigne et Opprebais, et vers l'ouest, jusqu'à Braine-le-Château, Haut-Ittre, Lillois, Nivelles et Saintes.

## Les Cuculidés

### Coucou gris *Cuculus canorus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en diminution.

Le coucou se rencontre dans la plupart des milieux au moins en partie arborés, avec une préférence pour les feuillus et à l'exclusion des zones urbanisées. Il ne se maintient que là où, l'habitat étant favorable, les espèces à parasiter restent abondantes.



Photo : José Granville

Lors de l'Atlas actuel, la preuve de la nidification étant difficile à obtenir, l'évaluation de sa présence a été faite sur base du nombre de mâles chanteurs.

La comparaison avec l'Atlas de 1973-1977 montre une population stable pour 5 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, 1 autre carré est en légère diminution et 3 carrés sont en diminution sévère. Il y aurait donc une diminution des effectifs.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 80 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui ne représente que 2,8% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 5 cartes où elles atteignent 0,125 à 0,25 territoire au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).

Par la suite, la population en Brabant wallon de cette espèce emblématique a continué à diminuer et l'espèce est devenue assez rare.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

## Les Tytonidés

### Effraie des clochers *Tyto alba*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, très répandu, en progression.

L'habitat de l'effraie est généralement proche des humains, villages et campagnes. Elle niche de préférence dans les endroits tranquilles des bâtiments. Ses terrains de chasse sont la campagne cultivée et les autres espaces ouverts.

La comparaison avec l'Atlas de 1973-1977 montre une population stable pour 4 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, 4 carrés sont en légère augmentation et on note la disparition de l'espèce sur un carré. La population est donc globalement stable voire en légère augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province comptait près de 50 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 3,6% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 2 cartes où elles atteignent 0,125 à 0,25 territoire au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).

## Les Strigidés

### Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez localisé, réapparu après extinction, en progression.

Le Grand-duc niche dans les parois rocheuses, naturelles ou, le plus souvent, en carrière. Ses terrains de chasse sont les espaces ouverts, bocages ou plaines agricoles extensives.

Au cours de la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, l'espèce a été exterminée de nos régions au fusil. Dans les années soixante, des réintroductions massives ont eu lieu notamment en Allemagne.

A partir de 1982, des reproductions probablement liées à ces lâchers sont observées en Wallonie. Au début des années nonante, celle-ci aurait compris une vingtaine de couples.

Pas de présence de nicheurs en Belgique pendant la période de l'Atlas de 1973-1977.

Pendant la période Atlas actuelle, un seul carré de la province était occupé avec une densité moyenne comprise entre 0,025 à 0,125 territoire au km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte). En réalité, il n'y avait probablement qu'une seule aire.



Photo : Nicolas Rasson

Depuis, ce site est occupé régulièrement : 2 jeunes en 2007, 1 couple avec 2 pulli en 2008, une nidification en 2009 et une possible couvaison en mars 2010, 3 jeunes en 2011 et 2 jeunes en 2012. A part ce site, il n'est pas impossible qu'il y ait 1 à 2 autres sites de nidification en Brabant wallon mais ce n'est pas certain. Un adulte a été observé en septembre 2009 et un autre en mars 2011 sur d'autres sites.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### **Chouette de Tengmalm** *Aegolius funereus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez localisé, fluctuant.

Espèce des forêts froides, elle se rencontre à des altitudes comprises entre 350 et 650 mètres. Chez nous, elle est fortement favorisée par la pose de nichoirs.

En Wallonie, elle occupe surtout la Haute-Ardenne. Lors de l'Atlas de 1973-1977, le nombre de cas de nidification n'a jamais dépassé 7 par an. Lors de l'Atlas actuel, de 21 à 100 couples ont été localisés.

Cette espèce n'a jamais niché en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### **Hibou moyen-duc** *Asio otus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, aux effectifs fluctuants.

L'habitat du moyen-duc est constitué d'une alternance de milieux ouverts et boisés. Il niche surtout dans des conifères.

La comparaison avec l'Atlas de 1973-1977 montre une population stable pour 4 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, 2 carrés sont en légère augmentation, 1 carré est en forte diminution et sur 1 carré on assiste à l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples. La population serait donc globalement stable.

Pendant la période Atlas actuelle, la province comptait près de 110 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente 4,9% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 3 cartes où elles atteignent 0,275 à 0,5 territoire au km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

### **Hibou des marais** *Asio flammeus*

Statut en Wallonie : nicheur irrégulier.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, une seule nidification a été prouvée, près de Couvin et quelques nicheurs probables ont été repérés mais sans confirmation.

Le même scénario se reproduit lors de l'Atlas actuel avec une seule nidification certaine dans les Hautes-Fagnes et des observations d'estivants solitaires.

Cette espèce n'a jamais niché en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

### **Chouette hulotte** *Strix aluco*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en progression.

Forestière mais ayant besoin de zones dégagées pour chasser, la hulotte est surtout présente en bordure des massifs forestiers de feuillus avec des résineux ou en zone semi-ouverte (clairières, chemins, etc.). Elle peut aussi habiter des milieux semi-boisés et des campagnes, et jusqu'aux milieux périurbains pourvu qu'il y ait de grosses haies ou des allées d'arbres.

La comparaison avec l'Atlas de 1973-1977 montre une population stable pour 3 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, 5 carrés sont en légère augmentation et sur 1 carré on assiste à l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples. La population se porte donc plutôt bien.



Photo : Catherine Daout

Pendant la période Atlas actuelle, la province comptait près de 280 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente 4,9% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 5 cartes où elles atteignent 0,525 à 1 territoire au km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

#### **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, stable.



Photo : Vincent Rasson

La chevêche occupe les milieux ouverts et a besoin de végétation rase pour chasser. Elle apprécie les vergers à hautes-tiges, les saules têtards et les bocages.

La comparaison avec l'Atlas de 1973-1977 montre une population stable pour 7 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, 1 carré est en

légère augmentation et 1 carré est en légère diminution. La population est donc globalement stable.

Pendant la période Atlas actuelle, la province comptait près de 310 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente 8,3% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 3 cartes où elles atteignent 0,525 à 1 territoire au km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

#### **Conclusion pour les Colombidés, Psittacidés, Cuculidés et Strigiformes**

Sur les 14 espèces de Colombidés (5), Psittacidés (1), Cuculidés (1) et Strigiformes (7) nichant ou ayant niché en Wallonie, seules 12 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. En effet, la Chouette de Tengmalm et le Hibou des marais ne trouvent pas chez nous de milieu favorable.

Dans l'ensemble, le bilan est relativement positif car seules 2 espèces, la Tourterelle des bois et le Coucou gris sont en nette régression. Ceci confirme les constatations faites à l'échelle de la Wallonie. Les causes de cette régression sont surtout à rechercher dans les modifications intervenues dans les zones agricoles avec notamment la disparition des haies et des bosquets. Pour le coucou, la raréfaction des espèces hôtes, pour la plupart des espèces des milieux agricoles, joue évidemment un rôle très négatif.

Pour les autres espèces, 2 strigidés sont en légère augmentation, la Chouette hulotte et l'Effraie des clochers. Pour cette dernière, l'opération "Combles et clochers" est pour beaucoup dans sa bonne santé. En réalité, il s'agit là d'une opération destinée à remédier à un fort déclin dans les années 60. Quant à la Chouette hulotte, sa bonne santé s'explique d'une part par l'augmentation du taux de boisement et au vieillissement de nombreux peuplements mais aussi à l'occupation de nouveaux milieux. Les autres strigidés sont soit stables pour la Chevêche d'Athéna et le Hibou moyen-duc, soit en progression après extinction pour le Grand-duc d'Europe avec un très petit nombre de nicheurs pour notre province.



Quant aux colombidés, à part pour la Tourterelle des bois, ils se portent bien avec une population stable voire en légère augmentation pour ces espèces assez peu exigeantes et colonisant volontiers de nouveaux habitats.

Quant aux psittacidés, le seul nicheur en Brabant wallon est la Perruche à collier qui se répand à partir de Bruxelles et occupe déjà un certain nombre de sites dans le centre de la province.

Notons que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, la Chevêche d'Athéna est reprise dans la catégorie « à la limite d'être menacé ». La Tourterelle des bois, le Coucou gris, le Grand-duc d'Europe et la Chouette de Tengmalm sont, quant à eux, classés « vulnérables ».

## Les Caprimulgidés

### Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en déclin

L'Engoulevent d'Europe recherche des milieux ouverts semi-arborés telles des landes sèches à callune parsemées d'arbres et il affectionne les lisières de chênaies et boulaies où il trouve les lépidoptères nocturnes dont il est friand. Il fréquente également les carrières abandonnées, les coupes à blanc de résineux, les jeunes plantations et les régénérations naturelles de moins de 15 ans.

Cette espèce discrète nichait encore sur 3 carrés parmi les 9 carrés complets du Brabant wallon lors de l'Atlas de 1973-1977, mais elle n'y niche malheureusement plus depuis la fin des années 1980. Et la raréfaction constatée en Wallonie lors de l'Atlas s'est encore accentuée au cours des années récentes.

Le retour de cet oiseau si particulier dans notre province ne semble hélas pas à l'ordre du jour.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger

## Les Apodidés

### Martinet noir *Apus apus*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable.



Photo : Gabriel Rasson

La répartition de cette espèce correspond étroitement à celle du patrimoine bâti et les plus hautes densités sont concentrées dans les agglomérations. L'espèce, souvent coloniale, niche en bâtiments surtout dans les sous-toitures, mais aussi les trous de boulin, les intervalles non rejointoyés dans les murs, etc. La nidification en site naturel (falaises, arbres) n'est pas rapportée en Wallonie.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés, sa diminution légère sur 3 carrés, une faible augmentation sur 1 carré et une forte augmentation sur le dernier carré. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc plutôt stable.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 780 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 3,4 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

## Les Upupidés

### Huppe fasciée *Upupa epops*

Statut en Wallonie : nicheur éteint, réapparu

La Huppe fasciée, une espèce thermophile se nourrissant d'assez grands insectes, a décliné dans les années 1970 dans de nombreux pays et a ainsi disparu du Luxembourg, des Pays-Bas et de Belgique. En Wallonie, elle n'a plus niché avec succès depuis 1979. Cette espèce s'y rencontrait principalement dans des régions sablonneuses ou à climat chaud, comme le sud-ouest de la Gaume où des cultures peu intensifiées ont longtemps persisté.

L'atlantisation du climat et l'intensification de l'agriculture sont deux des facteurs généralement invoqués et responsables, notamment, de la disparition des habitats de nidification, de la réduction des surfaces de pâture permanentes et du déclin considérable de l'entomofaune.

Ces dernières années, il est à signaler qu'une nidification a eu lieu à Chimay en 2009 mais qu'elle n'a pas abouti.

## Les Alcédinidés

### Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, répandu, fluctuant.



Photo : Thierry Maniquet

La nidification de ce joyau de notre avifaune est conditionnée par deux facteurs : l'abondance de poissons de petite taille (< 10 cm) et l'existence d'un

site propice au creusement du terrier de nidification (couloir de 35 à 70 cm de profondeur). Chez nous, l'espèce est relativement rare et inféodée au réseau de cours d'eau. La population de cette espèce fluctue fortement au gré des conditions climatiques : les hivers rudes la déciment et les printemps et étés pluvieux lui sont défavorables.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'absence de l'espèce sur 2 carrés, la stabilité sur 5 carrés, une légère augmentation sur 1 carré et l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples pour 1 carré. L'effectif de l'espèce y serait donc en augmentation, tout comme constaté dans l'ensemble de la Wallonie, et ceci en raison de la meilleure protection dont jouit le Martin-pêcheur mais aussi de la multiplication du nombre d'étangs (biomasse piscicole).

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 40 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 6 % de l'effectif wallon. Les cartes occupées présentent toutes une densité moyenne de 0,025 à 0,125 territoires au km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

## Les Méropidés

### Guêpier d'Europe *Merops apiaster*

Statut en Wallonie : nicheur irrégulier.



Photo : Vincent Rasson

Cette espèce thermophile a progressivement étendu son aire de répartition vers le nord et les apparitions en Belgique se sont multipliées à partir de 1990. La nidification a été observée en Wallonie à partir de 1993, surtout en Lorraine.

La diversité et l'abondance de l'entomofaune ainsi que l'existence de petites parois meubles conditionnent l'installation de nicheurs. Ce sont des carrières/sablières qui ont le plus souvent été adoptées en Wallonie, à proximité d'une zone humide et d'un milieu contenant des prairies ou des parties de landes, en présence de perchoirs bien dégagés.

Pendant la période Atlas, le Guêpier d'Europe est resté un nicheur irrégulier : 3 reproductions isolées ont été enregistrées, dont une tentative dans une sablière du Brabant wallon en 2002-2003 !

Une installation future dans une des sablières de la Province est à rechercher tout en sachant que l'espèce est très discrète avant la période de nourrissage.

## Les Picidés

### Pic noir *Dryocopus martius*

Statut en Wallonie : Nicheur assez rare, répandu, en progression.



Photo : Hervé Paques

L'espèce occupe de vastes territoires pouvant aller de 200 à 500 hectares de forêt et plus. Celle-ci doit être diversifiée, alternant hautes futaies, lisières,

coupes, landes et prairies. Pour se nourrir, ce pic apprécie les essences résineuses mais il recherche les hêtres aux fûts dégagés pour y creuser sa loge. Il peut occuper des bois de superficie réduite distants de plusieurs kilomètres et séparés par de vastes étendues cultivées.

Apparu en Wallonie en 1882, sa population comptait déjà 5 couples en Brabant en 1961-1968.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'absence de l'espèce sur 3 carrés, la stabilité sur 1 carré, une légère augmentation sur 3 carrés et l'apparition de l'espèce avec moins de 6 couples pour 2 carrés. L'effectif de l'espèce y serait donc en nette augmentation, ce qui correspond aux résultats de l'ensemble de la Wallonie. Les raisons de cette expansion ne sont pas connues. L'espèce est présente surtout dans le bassin de la Dyle et dans la région d'Ittre.

Pendant la période Atlas actuelle et si on tient compte des nidifications certaines et probables, la province hébergeait de l'ordre de 65 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 5,6 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint 0,125 à 0,25 territoire au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).

### Pic vert *Picus viridis*

Statut en Wallonie : Nicheur assez commun, très répandu, en augmentation.

Ce pic recherche les fourmis pour se nourrir et les vieux arbres pour nicher. Il fréquente donc des milieux mixtes ni trop ni trop peu boisés. On le trouvera par exemple dans les zones bocagères, les grands parcs pas trop fréquentés, les bosquets entourés d'espaces découverts, ainsi que dans les talus, chemins et lisières.



Photo : Pierre Peignois - Chastre



Les avifaunes des deux derniers siècles le qualifient de commun et assez répandu.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 1 carré, une légère augmentation sur 6 carrés et une forte augmentation pour 1 carré. Comme dans le reste de la Wallonie, l'effectif de l'espèce y semble donc en nette augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle et si on tient compte des nidifications non seulement certaines mais également probables, la province hébergeait de l'ordre de 660 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 11,2 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

#### **Pic cendré** *Picus canus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, fluctuant.

L'espèce fréquente des milieux boisés assez variés contenant de nombreux arbres et troncs morts, proches de zones ouvertes et riches en fourmis et autres insectes.

En Belgique, elle n'est nicheuse qu'en Ardenne orientale et en Lorraine, régions où de 33 à 40 couples ont été recensés lors de l'Atlas actuel.

Elle n'a jamais niché en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger

#### **Pic épeiche** *Dendrocopos major*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable après augmentation.

Espèce ubiquiste, tous les milieux suffisamment arborés lui conviennent. Elle préférera cependant les futaies feuillues âgées avec des arbres morts ou dépérissants et des accès dégagés aux troncs.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés et une légère augmentation sur les 5 autres. L'effectif de l'espèce y semble donc en légère augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 945 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 3,6 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne

est observée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

#### **Pic mar** *Dendrocopos medius*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en progression

Espèce plutôt thermophile, se nourrissant surtout de fourmis et d'autres insectes non xylophages dans les branches et branchettes, le Pic mar est favorisé par un volume important de houppiers, par la présence d'arbres à écorce rugueuse, par la présence de petit bois mort et par le développement de lichen. Il habite de préférence les vieilles chênaies pures ou mélangées d'autres essences.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'espèce n'était présente que dans l'extrême sud du pays. Depuis, l'espèce est toujours absente sur 3 des 9 carrés complets du Brabant wallon, mais elle est apparue avec moins de 6 couples sur 5 carrés et avec plus de 5 couples sur le dernier carré. L'espèce est donc en nette expansion chez nous.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre 6 à 10 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) si l'on s'en tient aux nidifications certaines et de l'ordre 40 couples si on y ajoute les nidifications probables, ce qui représente environ 0,9 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint 0,125 à 0,25 territoires au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).



Photo : Gabriel Rasson

### Pic épeichette *Dendrocopos minor*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en augmentation apparente

L'habitat naturel de l'espèce est constitué par les forêts alluviales composées d'aulnes glutineux et de saules. Elle s'est cependant adaptée aux vieilles forêts feuillues avec une grande densité d'arbres morts sur pied. Les essences au bois tendre sont privilégiées pour le nourrissage et la nidification. Dans les formations d'âge moyen, la présence de peupliers semble essentielle. Ce pic s'est également adapté aux parcs urbains pourvu qu'ils aient une superficie suffisante et aux populecultures négligées.

Le Pic épeichette est un oiseau très discret au domaine vital s'étendant sur plus de 50 ha où il est souvent malaisé de repérer le nid. L'effectif total est donc probablement sous-estimé.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'absence de l'espèce sur 1 carré, sa stabilité sur 3 carrés et une légère augmentation sur 5. L'effectif de l'espèce y semble donc en légère augmentation, ce qui correspond au reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, il y a très peu de nidifications certaines. Si on y ajoute les nidifications probables, on arrive pour la province à des effectifs de l'ordre de 85 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 4,25 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 8 cartes où elle atteint 0,125 à 0,25 territoire au km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte).



Photo : Victor Claes

### Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression

Cette espèce thermophile niche en lisière de bois ou dans des milieux assez peu arborés, pourvus de cavités et d'espaces aux sols nus lui permettant de chasser les fourmis qui constituent ses proies principales.

La population de ce pic migrateur est limitée à quelques régions de Haute-Belgique et sa répartition y est fragmentée. Espèce des habitats semi-ouverts, elle se rencontre désormais surtout dans les coupes forestières et les milieux semi-naturels restaurés, tels les vastes milieux pérennes recréés grâce aux projets LIFE-Nature ou intégrés dans le réseau Natura 2000.

Cette espèce n'a jamais niché en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger

### Conclusion pour les Caprimulgidés, Apodidés, Upupidés, Alcédinidés, Méropidés et Picidés

Parmi les 12 espèces étudiées dans cet article, 5 ne nichent pas en Brabant wallon. La population de Pic cendré et de Torcol fourmilier est limitée à la Haute-Belgique. L'aire de répartition de la Huppe fasciée, qui n'a plus niché en Wallonie depuis 1979, s'est contractée vers le sud, entraînant sa disparition notamment dans notre pays. Pour l'Engoulevent d'Europe, nicheur chez nous jusqu'à la fin des années 1980, sa raréfaction dans toute la Wallonie donne peu d'espoir d'assister à son retour. Quant au Guêpier d'Europe, il a tendance à étendre son aire de répartition vers le nord. En 2002-2003, il a essayé de nicher dans une sablière de notre Province. Son installation future dans une de nos sablières est donc à rechercher.

Parmi les 7 espèces nicheuses actuelles, aucune n'est en déclin. Une espèce, le Martinet noir, connaît une évolution plutôt stable tandis que les autres espèces connaissent une évolution favorable. Le Martin-pêcheur d'Europe est en augmentation grâce notamment à la protection dont il fait l'objet. Tous les Pics sont en augmentation, légère pour l'épeiche et l'épeichette et nette pour les pics noir, vert et mar.

Notons encore que, sans surprise, c'est le Pic épeiche qui est l'espèce la plus abondante chez nous devant le Pic vert.

Aucune de ces espèces nicheuses chez nous n'est reprise sur la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs.

## Les Alaudidés

### Alouette des champs *Alauda arvensis*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en déclin.

L'habitat de l'espèce est constitué de campagnes ouvertes et assez sèches, surtout celles consacrées à la polyculture avec une forte proportion de céréales. Les zones les plus denses de la province seront donc les grandes plaines céréalières de l'Est ainsi que, dans une moindre mesure, celles de l'Ouest.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est globalement en déclin en Brabant wallon. En effet, même si elle niche encore sur les 9 carrés complets de la province, elle est en diminution sur 6 d'entre eux et même en forte diminution sur l'un de ceux-ci. Seuls 2 carrés voient la stabilité de leurs effectifs et un seul est en légère augmentation. Nous constatons sans surprise que ce dernier est situé dans la vaste plaine agricole s'étendant au sud de Grez-Doiceau.



Photo : Vincent Rasson - Chastre

Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait de l'ordre de 2.200 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 10,5% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 4 cartes où elles atteignent 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Cochevis huppé *Galerida cristata*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

L'espèce n'a plus niché en Wallonie depuis plus de 25 ans.

Elle n'a apparemment jamais niché en Brabant wallon. Par contre, 2 chanteurs ont été observés en 1982 à Louvain-la-Neuve et 1 chanteur en 1984 à Mont-Saint-Guibert.

### Alouette lulu *Lullula arborea*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, localisé, en progression après déclin.

Lors de l'Atlas actuel, la population wallonne occupait 14% des cartes seulement, la plupart en Haute-Belgique. Aucun nicheur en Brabant wallon.

Depuis, les seules mentions dans notre province sont celles de migrateurs en passage ou en halte. Un chanteur a également été observé le 12 avril 2002 à Beauvechain.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

## Les Hirundinidés

### Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez localisé, fluctuant.

L'espèce niche en rivière et dans des sites artificiels tels que sablières ou carrières. Le sous-sol sableux du Brabant wallon lui est donc favorable. Mais son abondance est très dépendante des conditions rencontrées lors de son hivernage en Afrique.

Déjà en diminution lors de l'Atlas de 1973-1977, malgré un pic dans les années 1980, l'espèce continue son déclin. La comparaison entre les deux Atlas montre que, sur les 6 carrés complets occupés, l'espèce a disparu sur un carré, est en forte diminution sur un autre, en faible diminution sur un troisième, stable sur 2 autres carrés et en faible augmentation sur le dernier.



Lors de l'Atlas actuel, l'espèce était nicheuse avec certitude sur 6 sites en Brabant wallon, dont la colonie de la sablière de Mont-Saint-Guibert qui était la plus importante de Wallonie, avec un maximum de 420 couples en 2007. L'effectif pour la province était de l'ordre de 650 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 27,7% de la population wallonne.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution.

Lors de l'Atlas de 1973-1977 les populations d'Hirondelles rustiques étaient qualifiées de remarquablement stables. La comparaison entre les deux Atlas donne un résultat différent. Globalement, la Wallonie aurait perdu entre 40% et 50% de ses effectifs dans ce laps de temps. Pour le Brabant wallon, si la population est stable pour 2 carrés sur les 9 carrés complets occupés, les autres carrés sont en diminution, faible pour 5 d'entre eux et forte pour les 2 autres.



Photo : Vincent Rasson - Louvain-la-Neuve

Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait de l'ordre de 1.450 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 4% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 5 cartes où elles atteignent 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

Depuis lors, des nicheurs sont régulièrement signalés dans différents endroits de la province avec un maximum de 5 nids au même endroit.

### Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

Statut en Wallonie : espèce commune, très répandue, en diminution.

L'espèce est très liée à l'habitat humain pour sa nidification. Les nids se trouvent toujours sur des constructions, en colonies plus ou moins lâches suivant les endroits.



Photo : Vincent Rasson

La densité atteinte lors de l'Atlas 1973-1977, 100.000 couples pour la Belgique, semble être un maximum historique. Depuis, l'effectif a régressé, surtout en Flandre où on constate une diminution de 75% en 30 ans. Pour la Wallonie, elle serait d'environ 45%.

La comparaison entre les deux Atlas donne sans surprise une diminution également pour le Brabant wallon, diminution surtout sensible dans l'Est et le Sud. En effet, sur les 9 carrés complets occupés, les 5 carrés de cette partie de la province sont en faible diminution alors que 3 carrés situés au Nord sont en faible augmentation et un carré situé au Sud-ouest est stable.

Lors de l'Atlas actuel, la province comptait environ 1.630 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 5% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 seule carte où elle atteint 4 à 8 territoires par km<sup>2</sup> (161 à 320 couples par carte).

## Les Motacillidés

### Pipit rousseline *Anthus campestris*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

L'espèce s'est éteinte en Belgique en 1986 et le dernier indice de nidification en Wallonie date de 1949.

Elle n'a jamais niché en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

### Pipit des arbres *Anthus trivialis*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en diminution.



Photo : Hervé Paques

Ce pipit est en forte régression en Europe occidentale. Il a disparu au début des années 2000 de la Région bruxelloise et est en déclin en Région limonaise. L'essentiel de la population wallonne se trouve en Ardenne et en Fagne.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en forte diminution. En effet, elle a totalement disparu de 6 carrés complets du Brabant wallon, est en diminution sur 2 autres et n'est stable que sur 1 seul carré.

Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait tout au plus une trentaine de couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente moins de 0,5% de l'effectif wallon. Une seule carte atteignait la densité de 0,15 à 0,25 territoires par km<sup>2</sup> (6 à 10 couples par carte). Il faut ajouter que la nidification n'a pas pu être formellement prouvée dans la province durant la période de l'Atlas.

Depuis lors, l'espèce semble bien être au seuil de l'extinction dans la province : un couple a été noté dans un habitat potentiel de nidification à Waterloo le 7/5/2011 et un chanteur a été entendu à Tilly le 9/6/2011.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en déclin.



Photo : Vincent Rasson

Ce pipit est en régression en Europe occidentale. Il s'est fortement raréfié dans les régions de culture comme le Brabant et la Hesbaye. L'essentiel de la population wallonne se trouve en Fagne-Famenne et en Ardenne.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en forte diminution dans la province. Elle a complètement disparu d'un carré complet du Brabant wallon et est en diminution sur tous les autres carrés, forte pour 5 d'entre eux et plus faible pour les 3 autres.

Lors de l'Atlas actuel, la province comptait de l'ordre de 80 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) soit à peu près 2% de l'effectif wallon. Une seule carte atteignait la densité de 0,27 à 0,5 territoires par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

La situation de l'espèce a continué à se dégrader par la suite et l'espèce est maintenant au bord de l'extinction dans la plupart des communes du Brabant wallon : les seules mentions intéressantes disponibles concernent l'observation d'un à deux chanteurs à Beauvechain en 2009 et en 2010.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez répandu, en déclin après augmentation.



Photo : Vincent Rasson - Chastre

L'espèce est répandue en Région limoneuse et s'est plutôt bien adaptée aux cultures industrielles (froment d'hiver, escourgeon, maïs, pommes de terre, betteraves, lin, légumes...).

La comparaison entre les deux Atlas donne, pour le Brabant wallon, une augmentation globale des effectifs. En effet, sur les 9 carrés complets, l'espèce apparaît sur 1 carré, et, pour les 8 autres carrés occupés, 4 sont en augmentation, forte pour 1 et plus légère pour 3, alors que 4 carrés connaissent des effectifs stables.

Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait de l'ordre de 960 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 12,3% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte où elle atteint 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte). A noter que 8 cartes présentent des densités de 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par km<sup>2</sup>).

L'espèce semble actuellement bien se maintenir en Brabant wallon où elle réagit positivement à la mise en place de certaines mesures agri-environnementales (MAE).

### Bergeronnette flavéole *Motacilla flava flavissima*

Statut en Wallonie : nicheur récent, irrégulier, localisé, non annuel.

Cette bergeronnette a niché pour la première fois en Région wallonne en 1996 (Hainaut). Elle est en expansion diffuse dans les plaines de l'ouest de

la Wallonie ce qui est à mettre en relation avec la progression de la population nicheuse du Nord-Pas-de-Calais en France.

Elle n'a pas encore niché en Brabant wallon mais un cantonnement a été découvert à proximité immédiate, à Grand-Leez (province de Namur) durant la période de l'Atlas actuel.

### Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Cette espèce est accidentelle en Belgique où elle a niché une fois en 1992 à Frasnes-lez-Anvaing.

### Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en légère augmentation.

Au 19ème siècle, l'espèce n'est signalée qu'en Haute-Belgique. C'est en 1928 qu'elle est mentionnée pour la première fois en Brabant. Lors de l'Atlas de 1973-1977, l'estimation pour le Brabant (comprenant Bruxelles et les deux Brabants actuels) donnait 250 couples.

Globalement, l'espèce se porte assez bien chez nous. En effet, la comparaison entre les deux Atlas donne pour les 9 carrés complets occupés un seul carré en légère diminution, 5 carrés aux effectifs stables, 2 carrés en légère augmentation et 1 carré où l'espèce est apparue avec une densité de plus de 5 couples.

Lors de l'Atlas actuel, la province comptait de 220 à 250 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 6% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur une seule carte où elle atteint 0,5 à 1 territoire par km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

### Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable.

La répartition de cette espèce commune n'a pas varié au cours du siècle écoulé et son abondance ne semble pas avoir évolué de manière significative.

La comparaison entre les deux Atlas donne, pour le Brabant wallon, une stabilité voire une légère diminution globale des effectifs. En effet, si la population est stable pour 3 carrés sur les 9 carrés complets occupés, 4 carrés sont en légère diminution et 2 sont en augmentation, légère pour l'un et forte pour le dernier.



Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait de l'ordre de 1.040 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 5% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 2 cartes où elle atteint 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte). A noter que 6 cartes présentent des densités de 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par km<sup>2</sup>).



Photo : Vincent Rasson - Chastre

#### **Bergeronnette de Yarrell** *Motacilla alba yarrellii*

Statut en Wallonie : nicheur irrégulier, non annuel.

Cette bergeronnette a niché pour la première fois en Région wallonne en 1978.

Un léger accroissement du nombre de mentions a été constaté lors de la période de l'Atlas actuel mais il n'est pas possible de dégager une tendance manifeste sur le moyen terme, pas plus qu'en Flandre et aux Pays-Bas où l'espèce est aussi présente en petit nombre. L'espèce est vraisemblablement sous-détectée faute d'attention suffisante aux Bergeronnettes « grises ». Elle n'a pas encore niché en Brabant wallon.

#### **Conclusion pour les alouettes, hirondelles, pipits et bergeronnettes**

Sur les 15 espèces d'alouettes, hirondelles, pipits et bergeronnettes nichant ou ayant niché en Wallonie, seules deux espèces sont en progression dans notre province. Ce sont la Bergeronnette printanière et la Bergeronnette des ruisseaux : la première a su s'adapter à l'intensification des cultures et la deuxième a bénéficié d'hivers moins rigoureux, de l'amélioration de la qualité des eaux et de certains aménagements.

Une espèce, la Bergeronnette grise, peut être considérée comme stable voire en légère diminution.

Six espèces sont, par contre, en nette régression : l'Alouette des champs, les Hirondelles de rivage, rustique et de fenêtre, et les Pipits farlouse et des arbres.

On notera que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, l'Alouette des champs, l'Hirondelle de rivage et le Pipit des arbres sont repris dans la catégorie « à la limite d'être menacé ». Le Pipit farlouse, quant à lui, est classé « vulnérable ».

Deux espèces de Bergeronnettes – il faut peut-être parler de sous-espèces –, la flavéole et celle de Yarrell, sont des nicheurs irréguliers et non annuels en Wallonie, qui n'ont pas encore été trouvées comme nicheur en Brabant wallon : elles méritent toute notre attention d'ornithologie de terrain...

Une espèce tout à fait occasionnelle en Wallonie ne niche pas en Brabant wallon : il s'agit de la Bergeronnette des Balkans.

Quant à l'Alouette lulu, cette espèce n'a jamais niché dans la province où elle ne trouve pas de milieux favorables. Il en est de même pour le Cochevis huppé et le Pipit rousseline dont les populations sont éteintes en Wallonie.

## **Les Cinclidés**

### **Cincle plongeur** *Cinclus cinclus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, répandu, stable.



Photo : Pierre Peignois

L'habitat du cincle est "lié aux cours d'eau rapides ou torrentueux, peu profonds, avec substrat caillouteux et rocheux. Il est particulièrement sensible à ... la

pollution...” Rien d'étonnant par conséquent que sa répartition soit limitée au sud du sillon Sambre-et-Meuse.

D'après l'Atlas de 1973-1977, il aurait niché occasionnellement en Brabant wallon, à Bossut-Gottechain en 1934 et peut-être 1950. Il aurait été observé à La Hulpe en 1955 et à Villers-la-Ville en 1960 et 1967. L'Atlas actuel ne le mentionne pas dans notre province.

Depuis, un cinacle adulte a été observé sur la Dyle à Bousval le 8/03/2011 et un jeune a été signalé à 3 reprises entre le 16/06 et le 11/07/2012, toujours sur la Dyle mais à Bierges cette fois.

## Les Prunellidés

### Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable ou en diminution possible

Espèce abondante occupant tous les types de milieux buissonneux.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 4 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon, 3 autres carrés sont en légère diminution et un carré est en légère augmentation. Il y aurait donc une faible diminution des effectifs.



Photo : Vincent Rasson - Chastre

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 4.440 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 5,8% de

l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 3 cartes où elles atteignent 8 à 16 territoires par km<sup>2</sup> (321 à 640 couples par carte).

## Les Turdidés

### Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, stable.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable pour 5 carrés sur les 9 carrés complets occupés en Brabant wallon et en légère diminution pour les 4 autres carrés. Il y aurait donc une faible diminution des effectifs.



Photo : Patricia Cornet

Le rougegorge est classé parmi les 10 espèces les plus abondantes de l'avifaune wallonne. Mais les densités ne sont pas homogènes, les plus faibles se rencontrant en Région limoneuse dont notre province fait partie.

Ainsi, pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.550 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui ne représente que 1,2% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 12 cartes où elles atteignent 4 à 8 territoires par km<sup>2</sup> (161 à 320 couples par carte).

### Rosignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en déclin.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre une population stable seulement pour 1 carré sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition de l'espèce sur 1 carré, sa disparition sur 4 carrés et une forte diminution sur 1 carré.

Pendant la période Atlas actuelle, seules 8 cartes présentaient une présence probable de nicheurs avec une densité moyenne de moins de 0,125 territoires par km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte). La province hébergeait un maximum de 24 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui ne représente que 1,8% de l'effectif wallon.

Depuis, le déclin se poursuit : quelques chanteurs isolés sont notés en 2006, 2008, 2011 et 2012 mais aucun indice de nidification n'a été rapporté.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.



Photo : Gabriel Rasson

#### **Gorgebleue à miroir** *Luscinia svecica*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression.

Pas de présence de nicheurs en Brabant wallon pendant la période de l'Atlas de 1973-1977.

D'après l'Atlas actuel, l'espèce apparaît en limite sud-est de la province et une implantation très localisée est prouvée dans la vallée de la Dyle.



Photo : Gabriel Rasson

Depuis, des chanteurs sont régulièrement signalés aux décanteurs de Genappe, à Genval et à Rosières. La nidification a été confirmée en 2010 à Genval où une famille a été observée derrière les anciennes papeteries. En juin 2012, un territoire est noté aux décanteurs de Genappe mais la nidification effective n'a pas été rapportée.

#### **Rougequeue noir** *Phoenicurus ochruros*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en déclin possible après augmentation.

L'espèce, commensale de l'homme, est très liée à l'habitat humain pour sa nidification. A partir de son milieu originel constitué de parois rocheuses dépourvues de végétation, elle s'est adaptée à des constructions diverses. Ceci permet à l'espèce de bien se porter.

Ainsi, la comparaison entre les deux Atlas donne pour le Brabant wallon, une légère augmentation pour 6 carrés sur 9, une forte augmentation pour 1 carré et la stabilité des effectifs pour 2 carrés.



Photo : Hervé Paques - Wavre

Lors de l'Atlas actuel, la province comptait près de 670 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 3,7% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 4 cartes où elle atteint 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).



**Rougequeue à front blanc** *Phoenicurus phoenicurus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en déclin.

L'espèce se concentre dans la moitié sud-est de la Wallonie. Au nord du sillon Sambre-et-Meuse, et plus particulièrement en Brabant wallon, sa présence est ponctuelle, en cantonnements isolés.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre un déclin certain avec une population stable seulement pour 1 carré sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, la disparition de l'espèce sur 4 carrés, sa diminution sur 3 carrés dont 1 carré en forte diminution.



Photo : Pierre Peignois

Lors de l'Atlas actuel, seules 3 cartes de la province comptaient un effectif certain de 1 à 5 couples, 4 cartes un effectif probable de 1 à 5 couples et 1 carte une présence possible, ce qui représente environ 0,8% de l'effectif wallon.

Depuis 2007, quelques chanteurs sont observés chaque printemps en divers lieux de la province et des cantonnements sont notés en mai, plus rarement jusqu'à début juin, sans preuves formelles de nidification. Le déclin se poursuit pour cette espèce.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

**Traquet motteux** *Oenanthe oenanthe*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

Le dernier indice de nidification certaine en Wallonie date de 1997. Une nidification possible a cependant été notée lors de l'Atlas actuel dans les Fagnes en 2004.

Cette espèce n'a jamais niché en Brabant wallon en raison de l'absence de milieux favorables.

**Tarier des prés** *Saxicola rubetra*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en déclin.

L'habitat de l'espèce est constitué de prés à foin peu fertilisés des vallées évasées, dans les fonds humides ou sur les versants plus secs, dans des paysages très ouverts.

L'espèce est en déclin général partout en Europe occidentale. La diminution des prairies à foin favorables et l'époque de fenaison plus précoce expliquent sa raréfaction.

Le Tarier des prés n'a plus été trouvé nicheur en Brabant wallon durant l'Atlas actuel. Il nichait cependant encore sur 1 carré parmi les 9 carrés complets de la province durant l'Atlas de 1973-1977, mais le début des années 1980 a vu son extinction dans notre province.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

**Tarier pâtre** *Saxicola torquatus*

Statut en Wallonie : nicheur répandu, assez commun, en forte augmentation.

L'espèce occupe des milieux ouverts avec une strate herbacée bien développée et pourvus de perchoirs de chasse. L'essentiel de l'effectif wallon est localisé au sud du Condroz.

L'évolution depuis l'Atlas de 1973-1977 est très contrastée : le Tarier pâtre est en diminution générale en Région limoneuse et dans l'est du Condroz et en forte augmentation partout ailleurs.



Photo : Vincent Rasson

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en forte diminution en Brabant wallon. En effet, elle a complètement disparu de 6 carrés complets, reste absente sur 2 autres et n'est stable que sur 1 seul carré.

Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait tout au plus une douzaine de couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente moins de 0,5% de l'effectif wallon. La densité sur les cartes est faible et ne dépasse pas 0,125 territoires par km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Depuis lors, l'espèce a encore régressé dans la province : quelques rares couples subsistent sur des friches privées permanentes comme à Tourinnes-la-Grosse (base de Beauvechain) où elle aurait niché en 2011 et 2012, ou sur des friches temporaires comme ce fut le cas à Tourinnes-Saint-Lambert en 2008.

#### **Grive musicienne** *Turdus philomelos*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, dont l'évolution est incertaine.

Cette grive commune connaît les plus fortes densités au sud du sillon Sambre-et-Meuse, en particulier dans les ceintures forestières. Elle est bien représentée en Brabant wallon.

Cependant, la comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en légère diminution dans notre province. Sur les 9 carrés complets occupés, la population est stable sur 4 carrés et même en légère augmentation sur 1 carré mais elle est en diminution modérée sur les 4 autres carrés.

Pendant la période de l'Atlas actuel, la province hébergeait de l'ordre de 1.900 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 2,8% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 7 cartes où elle atteint 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

#### **Grive draine** *Turdus viscivorus*

Statut en Wallonie: nicheur commun, très répandu, stable.

La Grive draine présente les plus fortes densités dans les grands massifs forestiers ardennais et en Famenne. L'espèce est plus rare en Région limoneuse et en particulier dans les zones de grandes cultures.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en diminution en Brabant wallon. Sur les 9 carrés complets occupés, la population est stable sur 6 carrés mais elle est

en diminution, modérée, sur 2 carrés, et forte, sur 1 carré.

Lors de l'Atlas actuel, la province comptait de l'ordre de 440 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 2,3% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur une seule carte où elle atteint 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

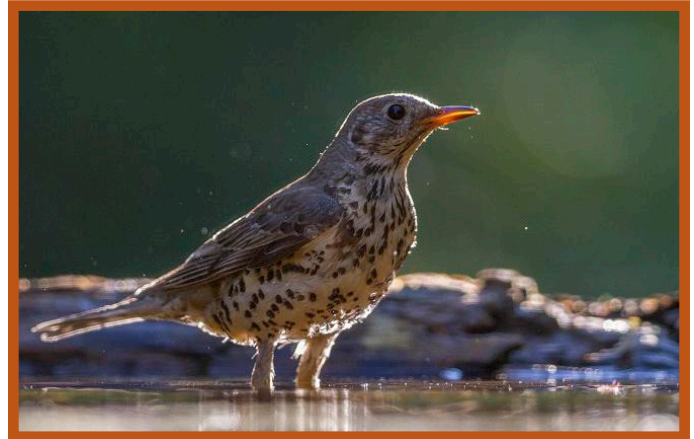


Photo : Vincent Rasson

#### **Grive litorne** *Turdus pilaris*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en déclin après une forte progression.



Photo : Vincent Rasson - Louvain-la-Neuve

La Grive litorne est en expansion vers le sud-ouest de l'Europe depuis deux siècles : elle atteint la Wallonie en 1967 et la Flandre en 1976. Cette avancée a culminé dès la fin des années 1980 et a été rapidement suivie par un recul sensible.

La litorne s'est installée en Brabant wallon au début des années 1980 de façon éparse pour atteindre un maximum au début des années 1990. Dès 1997, la raréfaction était perceptible dans le nord de la Wallonie et la régression a conduit à la disparition presque totale en 2007. En de nombreux endroits, les dernières nidifications sont mentionnées entre 2001 et 2004.

Dans ce contexte, la comparaison avec l'Atlas de 1973-1977 a moins de pertinence que pour d'autres espèces, vu la chronologie des phases d'expansion et de recul de l'aire de l'espèce.

Soulignons cependant que la comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce s'était implantée sur 6 carrés parmi les 9 carrés complets du Brabant wallon. La province comptait alors de l'ordre de 125 couples soit près de 1,4% de l'effectif wallon.

Aujourd'hui, la litorne ne niche plus en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

#### **Merle noir** *Turdus merula*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, probablement stable.



Photo : Hervé Paques - Jodoigne

Le Merle noir est une espèce ubiquiste très bien représentée en Brabant wallon.

D'après la comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977, l'espèce semble être en légère diminution en Brabant wallon. Sur les 9 carrés complets occupés, la population est stable sur 5 carrés et même en forte augmentation sur 1 carré mais elle est en diminution, modérée, sur 3 carrés.

Lors de l'Atlas actuel, la province comptait de l'ordre de 13.000 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 6,3% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 4 cartes où elle est évaluée à 24 territoires par km<sup>2</sup> (soit 960 couples par carte).

#### **Merle à plastron** *Turdus torquatus*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, sans évolution identifiée.

Entre 1973 et 1977, nidification prouvée à 3 reprises dans les Hautes-Fagnes. La comparaison entre les 2 Atlas montre l'apparition de l'espèce sur 6 cartes de la même région. Les informations restant fragmentaires, il n'est pas exclu que l'espèce soit nicheuse sur les autres crêtes ardennaises.

Etant donné sa répartition altitudinale au-delà de 600m, il est normal que l'espèce n'ait jamais niché en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

#### **Monticole de roche** *Monticola saxatilis*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

Pendant la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, cet oiseau était un très rare visiteur d'été en Wallonie. Il a alors niché près de La Roche et plusieurs données pourraient avoir concerné des nicheurs dans le bassin mosan.

Il n'a jamais niché en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

#### **Conclusion pour les Cinclidés, Prunellidés et Turdidés**

Sur les 16 espèces de Turdidés (14), Prunellidés (1) et Cinclidés (1) nichant ou ayant niché en Wallonie, le bilan n'est guère réjouissant car deux espèces seulement sont en progression dans notre province. Ce sont la Gorgebleue à miroir et le Rougequeue noir : la première a bénéficié d'une expansion de sa population qui lui a permis de s'adapter depuis l'Atlas actuel et de façon très ponctuelle à quelques sites de la province où elle constitue cependant une vraie rareté, et la deuxième a continué à tirer les bénéfices de sa proximité avec l'habitat humain pour accroître sensiblement ses effectifs.



Cinq espèces communes sont assez stables mais en légère diminution pour quatre d'entre elles et en diminution plus prononcée pour la cinquième: il s'agit de l'Accenteur mouchet, du Rougegorge familier, de la Grive musicienne et du Merle noir pour le premier groupe, et de la Grive draine pour le deuxième.

Trois espèces emblématiques sont, par contre, en nette régression : le Rossignol philomèle, le Rougequeue à front blanc et le Tarier pâtre.

Deux espèces qui nichent en Wallonie ne nichent malheureusement plus en Brabant wallon : il s'agit du Tarier des prés qui s'est éteint au début des années 1980 et de la Grive litorne qui est apparue pendant l'Atlas actuel mais qui a disparu comme nicheuse vers 2004.

On notera que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, le Rossignol philomèle, le Rougequeue à front blanc et la Grive litorne sont repris dans la catégorie « à la limite d'être menacé ». Le Tarier des prés, le Merle à plastron et le Monticole de roche sont, quant à eux, classés « en danger critique ».

Deux espèces nicheuses en Wallonie ne nichent pas en Brabant wallon : il s'agit du Cincle plongeur et du Merle à plastron, ces espèces ayant des exigences écologiques qu'elles ne rencontrent pas dans notre province.

Enfin, deux espèces ont leurs populations éteintes en Wallonie : le Monticole de roche, depuis le 19ème siècle, et le Traquet motteux depuis 1997.

## Les Sylviidés

### Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, en augmentation.



Photo : Didier Kint

C'est la plus abondante de nos 4 fauvettes nicheuses. La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en augmentation. En effet, elle niche sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, avec des effectifs stables sur 7 d'entre eux et une augmentation sur 2 de ceux-ci.

Pendant la période Atlas, la province hébergeait de l'ordre de 7.400 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 5,7% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 8 cartes où elles atteignent 8 à 16 territoires par km<sup>2</sup> (321 à 640 couples par carte).

### Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Statut en Wallonie: nicheur commun, très répandu, en diminution.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en diminution : elle niche sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, avec des effectifs stables sur 6 d'entre eux, une diminution sur 2 carrés et une augmentation sur 1 de ceux-ci.

Pendant la période Atlas, la province hébergeait de l'ordre de 1.300 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 3,8% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 2 cartes où elles atteignent 2 à 4 territoires par km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

### Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, fluctuant.

Cette discrète fauvette est peu commune en Brabant wallon et sa répartition est discontinue.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en diminution : sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, elle disparaît d'un carré et est trouvée nicheuse sur 8 carrés, avec des effectifs stables sur 4 d'entre eux, une diminution sur 3 de ceux-ci et une augmentation sur 1 carré.

Pendant la période Atlas, la province hébergeait seulement de l'ordre de 100 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 1,5% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte et atteint 0,5 à 1 territoire par km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

### Fauvette grisette *Sylvia communis*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, fluctuant.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en augmentation : elle est trouvée nicheuse sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, avec des effectifs en augmentation sur 4 d'entre eux, une diminution sur 3 de ceux-ci et la stabilité sur 2 carrés.

Pendant la période Atlas, la province hébergeait de l'ordre de 1.800 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 6,4% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte et atteint 4 à 8 territoires par km<sup>2</sup> (161 à 320 couples par carte).



Photo : Vincent Rasson

### Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en augmentation après diminution.



Photo : Vincent Rasson

Jadis bien présent dans les marais et le long des cours d'eau en Dyle, le phragmite niche irrégulièrement depuis trois décennies en Brabant wallon.

Lors de l'Atlas 1973-1977, 2 carrés étaient bien occupés en Dyle : La Hulpe et Wavre.

La comparaison entre cet Atlas et l'actuel montre la disparition de l'espèce comme nicheuse sur les 2 carrés qui étaient occupés. L'Atlas actuel renseigne la présence de l'espèce sur 2 sites dans le nord de la Dyle (nicheur probable).

L'espèce est régulièrement notée au printemps grâce à son chant et, dans une moindre mesure, en migration postnuptiale, mais sa nidification n'a plus été prouvée ces dernières années malgré un cantonnement à Genval en mai 2009.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

### Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

Statut en Wallonie: nicheur occasionnel.

La première nidification certaine en Wallonie a eu lieu en 2000. Cette espèce méridionale et sédentaire est très sensible au froid.

Pas d'apparition connue à ce jour en Brabant wallon.

### Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en progression.



Photo : Bruno Marchal

Accidentelle au 19<sup>e</sup> siècle, elle est maintenant présente dans toutes les régions de Wallonie avec une distribution irrégulière. Malgré une augmentation globale proche de 70% entre les 2 périodes Atlas, elle est assez rare au nord du sillon Sambre-et-Meuse.

Pour le Brabant wallon, l'Atlas actuel indique par rapport au précédent une situation stable pour 3 carrés sur 9 et l'apparition de l'espèce comme nicheuse pour 3 autres carrés. L'espèce niche certainement dans un site du nord de la vallée de la Dyle et probablement sur 8 autres sites, avec une densité moyenne de moins de 0,125 territoire par km<sup>2</sup> (1 à 5 couples par carte).

Depuis 2004 et surtout les 2 dernières années, des chanteurs sont mentionnés au printemps dans 10 sites de la province mais les données dont nous disposons ne donnent pas d'information concernant la nidification.

#### **Locustelle fluviatile** *Locustella fluviatilis*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel

La première nidification certaine en Belgique a eu lieu en 2009 dans une friche buissonneuse près de Marche-en-Famenne. Pas de nidification en Brabant wallon.

#### **Locustelle lusciniôïde** *Locustella luscinioides*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, menacé d'extinction.

A partir de 1938, présence sur des sites hennuyers dans la vallée de la Haine et de l'Escaut. En Brabant, l'espèce apparaît vers 1960 dans les vallées de la Dyle et de la Lasne. Ensuite, le statut de l'espèce se dégrade. Elle est devenue très rare en Wallonie dès 1979-1981. Il n'y a plus de données crédibles provenant de la vallée de la Dyle après 1987.

En 2008-2009, quelques nidifications possibles ou probables sont notées à Ploegsteert, Virelles, aux Marionvilles.

L'espèce n'était nicheuse en Brabant wallon ni lors de l'Atlas 1973-1977, ni lors de l'actuel. Les données les plus récentes concernent des individus capturés en migration postnuptiale à la station de baguage de Nodebais.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

#### **Bouscarle de Cetti** *Cettia cetti*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression.

Nicheur assez récent en Wallonie, depuis 1964. Le bastion wallon est situé dans les zones humides de la vallée de la Haine. La population de cette espèce méridionale et sédentaire est très sensible aux hivers rigoureux et fluctue beaucoup.

Lors de l'Atlas 1973-1977, 2 carrés étaient occupés en Dyle : Genappe et Wavre.

Sur les 9 carrés complets de la province, la comparaison entre l'Atlas 1973-1977 et l'actuel montre la disparition de l'espèce comme nicheuse sur les 2 carrés qui étaient occupés. L'Atlas actuel renseigne la présence de l'espèce en bordure nord de la province à Florival dans la vallée de la Dyle (nicheur probable).

Depuis 2007, la population de l'espèce s'est accrue et la bouscarle est régulièrement notée à Néthen et Pérot. Elle a également été mentionnée à une reprise près de Florival, à Maransart, Hamme-Mille et Nodebais..

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

#### **Rousserolle effarvate** *Acrocephalus scirpaceus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en augmentation.



Photo : Bruno Marchal

L'espèce est surtout présente en région limoneuse, dans les grands sites marécageux mais aussi dans de plus petites roselières. En Brabant wallon, on la trouve par exemple à l'étang du Gris Moulin à La Hulpe et dans les sites de la vallée de la Dyle.

La comparaison entre les deux Atlas donne pour les 9 carrés considérés des effectifs stables pour 3 carrés, en diminution pour 2 carrés et l'apparition de l'espèce comme nicheuse sur 2 autres carrés. Au moment de l'Atlas actuel, le nombre de nicheurs était d'une centaine pour l'ensemble des marais du nord du Brabant wallon.

Lors de la période post-Atlas, de nombreux chanteurs sont signalés dans les différentes zones humides avec



roselières de la province, notamment dans le bassin de la Dyle : le Grand Cortil et le marais à Rosières, la réserve de Nysdam à La Hulpe, l'étang de Pécrot, les décanteurs de Genappe et l'étang Paradis à Gastuche. Mais des couples nicheurs n'ont été signalés qu'à l'étang du Grand Cortil à Rosières, aux décanteurs de Genappe et à Jodoigne.

#### **Rousserolle verderolle** *Acrocephalus palustris*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, stable.



Photo : Bruno Marchal

La verderolle était considérée jadis comme assez commune.

La comparaison entre l'Atlas précédent et l'actuel montre la stabilité pour 6 carrés sur 9 mais une diminution faible pour 2 carrés et une diminution importante pour 1 dernier carré.

Pendant la période Atlas, la province hébergeait de l'ordre de 450 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 5,8% de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est relevée sur 1 carte et atteint 1 à 2 territoires par km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

Depuis, de nombreux chanteurs sont signalés chaque printemps mais les seules indications de couples nicheurs concernent l'étang de Pécrot et les décanteurs de Genappe en 2011. Cette espèce, à la distribution très clairsemée dans toute la province, peut être localement abondante comme c'est le cas aux décanteurs de Genappe. En effet, pas moins de 40-50 couples y nichent chaque année, ce qui représente une des plus grandes densités de verderolles de Wallonie.

#### **Rousserolle turdoïde** *Acrocephalus arundinaceus*

Statut en Wallonie : nicheur devenu occasionnel.

L'espèce était jadis répandue dans les vallées de la Meuse et de l'Escaut. Dans les années 1960, on la trouvait aussi en Brabant dans le bassin de la Dyle. Les dernières nidifications en Brabant datent des débuts des années 1980. Au début des années 2000, la population belge semblait éteinte. Quelques cantonnements en 2008 et 2009 et une nidification à Amay en 2009 permettent d'espérer une réinstallation.

Pas de nidification en Brabant wallon lors des 2 périodes Atlas, ni depuis. Notons que 2 individus ont été bagués en migration postnuptiale à la station de Nobedais en août 2011.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.

#### **Hypolaïs icterine** *Hippolais icterina*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en déclin.

L'espèce est inféodée à la région limoneuse. Lors de l'Atlas 1973-1977, elle est présente sur tous les carrés.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 indique que l'espèce est en diminution : sur les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'espèce disparaît d'un carré et est trouvée nicheuse sur 8 carrés, avec des effectifs stables sur 5 d'entre eux et une diminution sur 3 de ceux-ci.



Photo : Hervé Paques

A noter que la jeune province hébergeait pendant la période Atlas à peu près 160 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 15% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur 3 cartes où elles atteignent 0,25 à 0,5 territoire par km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### **Hypolaïs polyglotte** *Hippolais polyglotta*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en progression.

L'espèce est en limite nord de son aire de répartition et se concentre principalement au sud du sillon Sambre-et-Meuse. Les premières nidifications certaines en Wallonie ont eu lieu en 1981.

Durant la période de l'Atlas actuel, la polyglotte est notée comme nicheuse probable sur 3 cartes, ce qui va dans le sens de la progression vers le nord constatée depuis plusieurs décennies pour cette espèce.

Après la période Atlas, l'espèce a été observée à Mont-Saint-Guibert en 2010 et à Genappe, Marbais, Roux-Miroir et Thorembais-Saint-Trond en 2011. Elle a stationné quelques jours en mai 2011 à Tourinnes-Saint-Lambert mais sans suite. Pas encore de nidification prouvée en Brabant wallon.

### **Pouillot fitis** *Phylloscopus trochilus*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution.

Ce nicheur commun se concentre dans le sud-est de la Wallonie. Il est assez rare en Brabant wallon.

A en croire la comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977, il s'y porte d'ailleurs assez mal. En effet, il est en forte diminution dans 5 carrés sur 9, en diminution plus légère dans 2 carrés et stable seulement sur 2 autres carrés.

Pendant la période Atlas, la province comptait à peu près 350 couples (évaluation sur base des cartes Atlas) ce qui représente près de 0,9% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur la moitié des cartes où elles atteignent 0,25 à 1 territoire par km<sup>2</sup> (11 à 40 couples par carte).

Depuis, des chanteurs sont régulièrement entendus au printemps mais les preuves de cantonnement ne sont pas nombreuses. Des couples sont observés à Pécrot et à La Hulpe en 2010.

### **Pouillot siffleur** *Phylloscopus sibilatrix*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en diminution.

L'espèce occupe principalement les massifs forestiers de feuillus du sud du sillon Sambre-et-Meuse. Dans le nord de la Wallonie, des cantonnements épars ont été

trouvés mais la reproduction n'est certaine que dans le bassin de l'Orneau. Dans les années 1960-1970, l'aire de l'espèce était maximale et englobait les massifs boisés du Brabant.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 montre une situation peu favorable pour le Brabant wallon avec la disparition de l'espèce dans 4 carrés sur 9 et la stabilité seulement pour 2 carrés. Et encore, les nidifications relevées sur ces 2 carrés ne sont pas certaines.

Durant la période Atlas, il n'y a que 5 sites brabançons où on relève des nidifications probables de 1 à 10 couples.

Depuis 2007, des chanteurs sont contactés irrégulièrement à Ottignies, La Hulpe, Bonlez, Rixensart, Grez-Doiceau et Braine-l'Alleud mais aucune donnée de nidification n'est signalée.

### **Pouillot de Bonelli** *Phylloscopus bonelli*

Statut en Wallonie : nicheur temporaire.

Aucune observation enregistrée en 2001-2007. Auparavant, quelques nicheurs ont été trouvés entre 1967 et 1995. Depuis lors, le Pouillot de Bonelli est redevenu un visiteur accidentel en Wallonie.

Pas de nidification en Brabant wallon.

### **Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, en diminution après augmentation.



Photo : Vincent Rasson

Ce pouillot, qualifié de nicheur commun déjà depuis

le 19<sup>e</sup> siècle, figure parmi les dix espèces les plus abondantes en Wallonie.

La comparaison entre l'Atlas actuel et celui de 1973-1977 montre une situation globalement stable pour le Brabant wallon avec 6 carrés stables sur 9, 2 carrés en légère augmentation et un carré en légère diminution.

Pendant la période Atlas, la province comptait à peu près 6700 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 5,6% de l'effectif wallon. Les plus grandes densités moyennes sont observées sur la moitié des cartes où elles atteignent 8 à 16 territoires par km<sup>2</sup> (320 à 640 couples par carte).

### Conclusions pour les Sylviidés

Sur les 19 espèces de la famille des Sylviidés nichant en Wallonie, quatre espèces sont en progression dans notre province. Ce sont la Fauvette à tête noire, la plus abondante de nos Sylviidés, la Fauvette grisette et la Locustelle tachetée, bien qu'elle soit rare chez nous. Malgré son statut "à la limite d'être menacé" sur la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, la Bouscarle de Cetti semble être en progression aussi, après une diminution importante.

Deux espèces, la Rousserolle effarvatte et le Pouillot véloce, peuvent être considérées comme stables.

Six espèces sont en régression, les Fauvettes des jardins et babillarde, les Pouillots fitis et siffleur, l'Hypolaïs icterine et la Rousserolle verderolle, bien que celle-ci soit localement assez abondante.

Trois espèces jadis nicheuses en Brabant n'y nichent plus actuellement. Il s'agit du Phragmite des joncs qui niche probablement irrégulièrement en Brabant certaines années, de la Locustelle lusciniöide et de la Rousserolle turdoïde. Pour cette dernière, une réinstallation semble possible à certains endroits en Wallonie. A surveiller donc chez nous aussi, malgré les exigences de l'espèce pour son habitat... On notera que, d'après la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs, ces trois espèces sont en danger.

Deux espèces nicheuses occasionnelles récentes en Wallonie ne nichent pas en Brabant wallon. Ce sont la Cisticole des joncs et la Locustelle fluviatile. Quant au Pouillot de Bonelli, nicheur temporaire en Wallonie, il n'a jamais niché en Brabant. Par contre, l'Hypolaïs polyglotte, dont la nidification en Brabant wallon n'a pas encore été prouvée, pourrait bien y devenir nicheur vu la présence régulière de chanteurs et la progression de l'espèce vers le nord.

## Les Régulidés

### Roitelet huppé *Regulus regulus*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution probable.

Ce roitelet affectionne principalement les plantations d'épicéa commun et secondairement de douglas. Les densités deviennent importantes quand les conifères atteignent 30-40 ans. L'oiseau se satisfait aussi de quelques ares ou rangées de résineux dans les jardins ou en forêt, voire même d'un grand épicéa ou d'un pin isolé.

Limitée à la Haute-Belgique au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'aire de répartition de l'espèce s'est ensuite élargie de manière clairsemée au Brabant et à la Lorraine dans les années 1940 pour atteindre toutes les régions à partir des années 1950 et s'y développer.



Photo : Catherine Daout

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition sur 1 carré, l'augmentation légère sur 4 carrés, une augmentation plus importante sur 1 carré et la stabilité sur les 3 derniers carrés. Globalement, l'effectif de l'espèce serait donc en augmentation comme constaté pour la Région limoneuse, contrairement à l'évolution globale en léger recul notée pour l'ensemble de la Wallonie liée, notamment, à la diminution des surfaces plantées d'épicéa et au dépérissement des plantations.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.850 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 3,4 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 1 carte où elle atteint plus de 16 territoires au km<sup>2</sup> (plus de 640 couples par carte).



### Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en progression.

Le Roitelet à triple bandeau occupe une gamme d'habitats plus large que son congénère, allant des résineux purs aux forêts de feuillus dépourvues de conifères, avec une préférence cependant pour les plantations d'épicéa de plus de 30 ans. L'oiseau niche aussi dans les rangées d'arbres, les bosquets de résineux, les parcs et jardins mêlant feuillus et conifères.

D'implantation plus tardive en Belgique que le Roitelet huppé, le Roitelet à triple bandeau est peu commun en Brabant et en Région limoneuse mais très répandu en Ardenne.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition sur 1 carré, l'augmentation légère sur 3 carrés, une légère diminution sur 1 carré et la stabilité sur 4 carrés.



Photo : Jules Fouarge

Globalement, l'effectif de l'espèce serait en augmentation dans la province tout comme cela a été constaté pour l'ensemble de la Région limoneuse. A noter que, tout comme pour son congénère, la population semble diminuer en Ardenne (voir supra), ceci étant contrebalancé par les augmentations dans les autres écorégions de Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 390 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente à peine 0,8 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 1 carte où elle atteint 1 à 2 territoires au km<sup>2</sup> (40 à 80 couples par carte).

## Les Troglodytidés

### Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, stable ou en légère augmentation.

Le Troglodyte mignon n'est pas difficile pour son habitat, tout type de boisement lui convenant. Il en occupera les strates inférieures. Il peut se contenter de très petites superficies. Ses habitats préférentiels comportent buissons et branchages au sol. Ceci explique sa rareté dans les milieux sans buisson tels que les grandes plaines agricoles, les fagnes et les landes.



Photo : Patricia Cornet

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une légère augmentation sur 3 carrés, la stabilité sur 5 carrés et une légère diminution sur 1 carré. Globalement, l'effectif de l'espèce serait donc en légère augmentation dans la province comme dans le reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 7.360 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 4,6 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 1 carte où elle atteint plus de 16 territoires au km<sup>2</sup> (plus de 640 couples par carte).

Espèce sédentaire, le Troglodyte mignon est vulnérable par rapport aux vagues de froid, mais il lui suffit de quelques hivers doux pour qu'il retrouve sa densité de départ.

## Les Muscicapidés

### Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en déclin.

Le Gobemouche gris est un migrateur tardif qui se cantonne dans des milieux arborés, clairs et ouverts qui offrent des perchoirs et des espaces dégagés pour chasser les insectes ainsi que des cavités en tous genres pour la nidification. D'une extrême discrétion, cette espèce est très répandue chez nous (présence dans 88% des cartes Atlas de la province) mais elle n'est jamais abondante : on la trouvera dans des trouées forestières, des lisières, des peupleraies âgées, des bosquets et des galeries riveraines. Les parcs, jardins arborés, vergers et drèves avec de vieux arbres lui conviennent également.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 4 carrés, une légère diminution sur 4 carrés et une faible augmentation sur 1 carré. L'effectif de l'espèce dans la province est donc en diminution comme dans le reste de la Wallonie.



Photo : Pierre Peignois

Il faut cependant souligner que l'importance des sous-estimations d'effectif, sans doute plus fortes en 1973-1977, limite les possibilités d'évaluer l'évolution de la population de ce gobemouche. Quoi qu'il en soit, l'altération des habitats et l'usage abondant des pesticides ont des incidences négatives pour cette espèce.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 220 couples (évaluation sur base des

cartes Atlas), ce qui représente environ 6,3 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint 0,5 à 1 territoire au km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

### Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, sans évolution manifeste.

Notre deuxième gobemouche indigène est également plutôt discret et habite les hautes futaies dominées par le chêne ou le hêtre en Ardenne. Il occupe également des pinèdes en Campine dans le nord du pays. L'espèce a besoin de cavités pour nicher et adopte volontiers des nichoirs. Elle peut également se retrouver dans des parcs ou des bouquets de vieux arbres.

Le Gobemouche noir n'a pas niché en Brabant wallon durant la période Atlas ni depuis lors mais il aurait niché dans le sud-est de la province ou à proximité immédiate de celle-ci durant l'Atlas 1973-1977.

Des nidifications sporadiques de cette belle espèce ne sont donc pas du tout exclues à l'avenir surtout dans les massifs forestiers.



Photo : Hervé Paques

### Conclusion pour les Régulidés et Muscicapidés

Des 4 espèces étudiées dans ce numéro, seul le Gobemouche noir ne niche pas en Brabant wallon. Pour les 3 autres, le statut est assez différent d'une espèce à l'autre. Deux espèces sont en augmentation, ce sont les deux roitelets. Le Roitelet huppé est le nicheur le plus répandu et sa population est en légère augmentation chez nous depuis 1973-1977 contrairement au reste de la Wallonie. Par contre, le Roitelet à triple bandeau, moins commun, suit la tendance wallonne. Une espèce est en diminution, le Gobemouche gris, même si des conclusions sont difficiles à tirer à cause de la difficulté de la prospection, ces oiseaux étant très discrets.

## Les Paridés

### Mésange charbonnière *Parus major*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, stable.

Oiseau peu exigeant quant à son habitat. Même s'il préfère les paysages semi-boisés, sa grande faculté d'adaptation lui permet d'être présent partout. Néanmoins, les plus hautes densités se rencontrent dans les zones les plus boisées.



Photo : Pierre Peignoix

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 5 carrés, sa diminution légère sur 3 carrés et une faible augmentation sur 1 carré. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc assez stable.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 8.460 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 5,6 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 12 cartes où elle atteint de 8 à 16 territoires au km<sup>2</sup> (de 321 à 640 couples par carte).

### Mésange noire *Periparus ater*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution.

L'espèce niche généralement dans les massifs de conifères avec une préférence pour les vieux peuplements. Mais elle peut également occuper des bois mixtes, parfois même avec une faible proportion de conifères. Sans surprise, on constatera qu'elle n'est pas présente dans les plaines agricoles de la province.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 1 carré, sa diminution légère sur 4 carrés, une faible augmentation sur 3 carrés et sur le dernier carré, l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc stable.



Photo : Bruno Marchal - Ottignies

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 282 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 0,7 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 5 cartes où elle atteint de 0,525 à 1 territoire au km<sup>2</sup> (21 à 40 couples par carte).

### Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, stable ou en légère augmentation.



Photo : Philippe Selke - Jodoigne



Comme la Mésange charbonnière, cette espèce est présente partout. Elle fréquente les mêmes milieux que la charbonnière et entre de ce fait souvent en compétition avec celle-ci pour la possession des cavités de nidification. Son milieu préférentiel est la forêt de feuillus, surtout les chênaies-charmaies.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 7 carrés, sa diminution légère sur 1 carré et une faible augmentation sur 1 carré. On peut donc globalement parler de stabilité de l'effectif pour cette espèce.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 5005 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 5,8 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 7 cartes où elle atteint de 8 à 16 territoires au km<sup>2</sup> (de 321 à 640 couples par carte).

### Mésange huppée *Lophophanes cristatus*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en progression.



Photo : Pierre Peignoix

L'espèce est inféodée aux bois de résineux suffisamment vastes pour inclure tout son territoire. En Moyenne Belgique, il s'agit surtout de pinèdes. Au 19e siècle, l'espèce était rare. Elle a progressé depuis à la suite de la plantation de conifères.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 1 carré, sa diminution légère sur 2 carrés, une faible augmentation sur 1 carré, une forte augmentation sur 2 carrés et l'apparition de

l'espèce avec moins de 6 couples pour 1 carré. L'effectif de l'espèce y serait donc en augmentation, tout comme dans l'ensemble de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 472 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 2,5 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

### Mésange nonnette *Poecile palustris*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution.

Le milieu préférentiel de l'espèce est la hêtraie mais elle occupe également d'autres forêts feuillues pourvu qu'elles contiennent suffisamment de futaie.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 6 carrés, sa diminution légère sur 2 carrés et, pour le dernier carré, l'apparition de l'espèce avec moins de 6 couples. L'effectif de l'espèce y serait donc assez stable, ceci ne reflétant pas la diminution constatée pour l'ensemble de la Wallonie.



Photo : Vincent Rasson

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 303 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 1,4 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 1 à 2 territoires au km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

### Mésange boréale *Poecile montanus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en diminution.



Photo : Vincent Rasson - Chastre

Cette mésange fréquente les zones buissonneuses et les boisements des vallées humides avec des essences à bois assez tendres et des sous-bois denses.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 2 carrés, sa diminution légère sur 5 carrés et une faible augmentation sur 2 carrés. L'effectif de l'espèce y serait donc en légère diminution, correspondant à celle constatée pour l'ensemble de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 541 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 4,5 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacée

## Les Aegithalidés

### Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, sans doute stable.

L'espèce fréquente surtout les régions boisées et exploite les milieux arbustifs denses et les houppiers des arbres, en particulier les feuillus. Elle apprécie les taillis et les recrûs denses où elle peut trouver les invertébrés dont elle se nourrit toute l'année.



Photo : Pierre Peignois

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés, son augmentation légère sur 4 carrés et, pour le dernier carré, l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples. L'effectif de l'espèce semble donc en légère augmentation, ceci ne correspondant pas à la stabilité globale constatée pour l'ensemble de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 790 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 6,6 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 4 cartes où elle atteint de 1 à 2 territoires au km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

## Les Timaliidés

### Panure à moustaches *Panurus biarmicus*

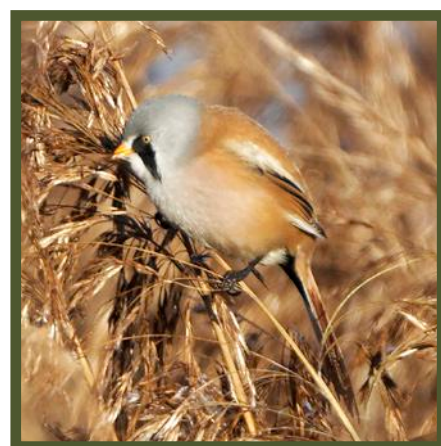


Photo : Eve Josse

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel.

Cette espèce a niché pour la première fois en Wallonie en 2007 dans les argilières de Ploegsteert.

Elle ne niche pas dans notre province car elle requiert de vastes roselières à phragmites et massettes, bien denses et inondées, biotope qu'elle ne peut y rencontrer.

## Les Rémizidés

**Rémiz penduline** *Remiz pendulinus*

Statut en Wallonie : nicheur temporaire.

La Rémiz niche occasionnellement depuis 1987 en Wallonie mais aucune nidification n'a été prouvée de 2001 à 2007.

Elle fréquente les marais en partie envahis de ligneux et apprécie les fourrés et galeries boisées ceinturant étangs et marais, milieux qu'elle ne trouve pas en Brabant wallon. L'espèce n'y niche donc pas.



Photo : Gabriel Rasson

## Les Sittidés

**Sittelle torchepot** *Sitta europaea*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable après augmentation.

La sittelle est un oiseau des vieilles forêts feuillues, aimant particulièrement les essences à fort développement et à écorce crevassée tels les chênes. Les hêtraies sont également recherchées mais les densités y sont généralement moindres. Les noisettes et faînes constituent une part importante de son régime en automne et en hiver.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 6 carrés, sa faible augmentation sur 2 carrés et sur le dernier carré, l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc en légère augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1375 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 3,5 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 4 à 8 territoires au km<sup>2</sup> (161 à 320 couples par carte).



Photo : Pierre Peignois - Chastre

## Les Certhiidés

**Grimpereau des bois** *Certhia familiaris*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez répandu, en progression.

Cette espèce d'affinité continentale et submontagnarde est en expansion depuis 1980 dans les grands massifs forestiers en Ardenne, Lorraine et Famenne. L'espèce est apparue en Condroz en 2008 et en 2010.

Elle ne niche pas en Brabant wallon. Elle a été observée en avril 2007 en bordure sud de la forêt de Meerdael, soit très loin de l'aire actuelle mais il n'y a pas eu de confirmation par la suite.



### Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en augmentation.



Photo : Gabriel Rasson

D'écologie fort proche de son cousin, le Grimpereau des jardins est répandu dans toute la Wallonie. En Brabant, la population de cette espèce sédentaire est clairsemée dans les zones de grandes cultures mais elle se densifie dès que le taux de boisement augmente. Ce grimpereau affectionne particulièrement les vieilles futaies avec des espèces à écorce rugueuse ou crevassée.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 5 carrés, une faible augmentation sur 3 carrés et une légère diminution sur le dernier carré. Globalement, l'effectif de l'espèce y serait donc en légère augmentation.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 2210 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 7,1 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 8 à 16 territoires au km<sup>2</sup> (321 à 640 couples par carte).

### Conclusion pour les Paridés, Aegithalidés, Timaliidés, Remizidés, Sittidés et Certhiidés

Parmi les 12 espèces de Paridés, Aegithalidés, Timaliidés, Remizidés, Sittidés et Certhiidés nichant en Wallonie, 9 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. La Panure à moustaches et la Rémiz penduline ne nichent pas chez nous vu l'absence de milieux favorables. Quant au Grimpereau des bois, il est absent

de la province mais il pourrait éventuellement y nicher de façon localisée dans la grande hêtraie brabançonne si son expansion venait à se poursuivre.

Parmi les 9 espèces nicheuses actuelles, 4 espèces connaissent une évolution assez stable : il s'agit des Mésanges charbonnière, bleue, noire et nonnette. 4 espèces sont en légère augmentation : ce sont les Mésanges huppée et à longue queue ainsi que la Sittelle torchepot et le Grimpereau des jardins. Une espèce est en diminution, faible il est vrai, tout comme constaté dans l'ensemble de la Wallonie : c'est la Mésange boréale.

Notons encore que, sans surprise, c'est la charbonnière qui est la mésange la plus abondante chez nous devant la Mésange bleue.

Enfin, une espèce est reprise sur la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : il s'agit de la Mésange boréale qui est classée dans la catégorie « à la limite d'être menacé ».

## Les Laniidés

### Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, fluctuant.



Photo : Vincent Rasson

La Pie-grièche grise recherche des terrains découverts, riches en proies, parsemés de perchoirs bas d'où elle peut chasser à l'affût et de perchoirs élevés pour surveiller son vaste territoire pouvant aller jusqu'à 100 ha.

Elle ne pénètre pas dans les bois mais on la trouve en lisière d'où elle peut dominer un espace libre.

L'aire de distribution en Wallonie est située au sud du Condroz. L'espèce ne niche donc pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

### **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio*

Statut en Wallonie : espèce assez commune, répandue, en progression après déclin.

Moins arboricole que la Pie-grièche grise, cette espèce recherche pour nicher des haies épineuses de préférence pas trop loin d'un point d'eau ou de la lisière d'un bois. Les buissons alternant avec des espaces dégagés sont un bon terrain pour chasser les gros insectes qu'elle embrochera sur des arbustes épineux.



Photo : Pierre Peignoix

Son aire de distribution en Wallonie est située au sud du sillon Sambre-et-Meuse, surtout en Lorraine et en Fagne-Famenne. La présence de l'espèce est exceptionnelle en Région limoneuse. Elle ne niche pas en Brabant wallon.

### **Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator*

Statut en Wallonie : nicheur devenu occasionnel

Cette pie-grièche occupe une zone plus arborée que ses cousines : elle recherche des perchoirs bas, souvent sous le couvert des arbres, pour capturer de gros insectes au sol.

L'espèce a jadis été commune et a niché pour la dernière fois en Brabant wallon en 1907. Aujourd'hui, cet oiseau thermophile ne niche plus que très occasionnellement dans le sud de la Wallonie : quelques nids en Gaume lors de l'Atlas de 1973-1977, la nidification d'un hybride Pie-grièche écorcheur x Pie-grièche à tête rousse en Famenne en 2005 et une nidification dans l'Entre-Sambre-et-Meuse en 2007.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique

## **Les Corvidés**

### **Pie bavarde** *Pica pica*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, stable après augmentation.

La pie occupe des milieux assez ouverts comprenant une végétation basse et des arbres ou arbustes, souvent à proximité des habitations. Le nid est placé dans un arbre dont les environs sont dégagés. Chez nous, les meilleures densités s'observent dans les bocages et dans des zones construites avec jardins, parcs ou allées arborées.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une légère augmentation sur 5 carrés, une forte augmentation sur 2 carrés et la stabilité sur 2 carrés. Globalement, l'effectif de l'espèce serait donc toujours en augmentation dans la province alors qu'il se serait stabilisé pour le reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 2.900 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 9,6 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 1 carte où elle atteint 8 à 16 territoires au km<sup>2</sup> (de 321 à 640 couples par carte).

### **Geai des chênes** *Garrulus glandarius*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en augmentation.

Le geai a une préférence marquée pour les bois de chênes mais il peut se rencontrer dans tous les types de boisements, surtout en lisière, y compris dans les parcs et jardins arborés.



Photo : Pierre Peignoïis

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 7 carrés, une légère augmentation sur 1 carré et une légère diminution sur 1 carré. L'effectif de l'espèce dans la province semble donc globalement stable alors qu'il est en augmentation pour le reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 600 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 2 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint 1 à 2 territoires au km<sup>2</sup> (de 41 à 80 couples par carte).

#### **Cassenoix moucheté** *Nucifraga caryocatactes*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression.

Le cassenoix niche à partir de 250 m d'altitude mais surtout à plus de 500 m dans des plantations d'épicéas denses, non élaguées ni éclaircies. La présence de noisetiers à proximité est essentielle pour la constitution des réserves de nourriture pour l'hiver et la période de nidification.

La première nidification a été observée en 1975 en Ardenne où les plantations d'épicéas ont favorisé l'implantation de l'espèce. L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

#### **Choucas des tours** *Corvus monedula*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, probablement stable.

Cavernicole grégaire, cette espèce omnivore se nourrit en milieu ouvert. Elle fréquente les campagnes, pelouses, abords de fermes, friches, carrières et dépotoirs dans un rayon de quelques kilomètres du nid.

Celui-ci est installé dans des cavités en tous genres telles des falaises naturelles ou des parois de carrières, des bâtiments divers (ruines, tours, églises, cheminées de maisons...) mais aussi dans des cavités arboricoles, en particulier des anciennes loges de Pic noir.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 5 carrés, une augmentation faible sur 2 carrés et forte sur 1 carré, et une diminution légère sur le dernier carré. L'effectif de cette espèce est ainsi globalement en légère augmentation, ce qui contraste avec la stabilité notée en Wallonie.



Photo : Pierre Peignoïis

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.300 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 8,7 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 4 à 8 territoires au km<sup>2</sup> (de 161 à 320 couples par carte).

#### **Corbeau freux** *Corvus frugilegus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, assez répandu, en progression.

Irrégulièrement distribué dans le sud et l'ouest du Brabant wallon, cet élégant corvidé colonial occupe des campagnes ouvertes avec une mosaïque de cultures et de prairies parsemées de petits bois. La présence de prairies permanentes riches en invertébrés est déterminante pour l'installation des colonies. Les corbeautières sont installées dans des boqueteaux isolés, souvent à proximité d'habitations, dans des frênes et peupliers dans plus de la moitié des cas.



La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 1 carré, sa disparition sur 1 carré avec la perte d'au moins 2 classes d'abondance, et son apparition sur 2 carrés avec un gain d'au moins 2 classes d'abondance. Globalement, l'effectif de l'espèce est donc en augmentation dans la province.



Photo : Patricia Cornet

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 215 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 1,4 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

#### **Corneille noire** *Corvus corone*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en augmentation.

Omniprésente, cette espèce est caractéristique des paysages semi-boisés. Dotée d'une grande capacité d'adaptation, elle niche dans presque tous les milieux et met à profit les sources de nourriture les plus diverses. Sa population a fortement progressé depuis les années 1960 et 1970, doublant presque en 30 ans.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une forte augmentation de plus de 2 classes d'abondance sur 3 carrés, une augmentation faible sur 4 carrés et la stabilité de l'espèce sur 2 carrés. La corneille est donc bien en augmentation marquée en Brabant wallon.



Photo : Vincent Rasson

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 3.400 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 8,8 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 1 carte où elle atteint de 8 à 16 territoires au km<sup>2</sup> (321 à 640 couples par carte).

#### **Grand Corbeau** *Corvus corax*

Statut en Wallonie : nicheur réintroduit, rare, assez répandu, en progression.

Après s'être éteint comme nicheur en Belgique en 1919, un projet de réintroduction a vu le jour qui a consisté à lâcher de 50 jeunes oiseaux en Lorraine et en Ardenne entre 1973 et 1980. Le premier nid est découvert en 1980. Une belle population est maintenant installée en Ardenne, Famenne occidentale et en Lorraine, qui continue à se développer.

Le Grand Corbeau s'installe dans des secteurs très boisés, calmes et avec une faune sauvage abondante. Le nid est généralement construit à la lisière des massifs forestiers souvent sur un hêtre ou un épicéa. La nidification en site rupestre est rare.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

## Les Sturnidés

### Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, en diminution.

L'étourneau est une espèce cavernicole de la lisière forestière mais il s'est adapté à bien d'autres milieux. Il colonise tant les zones rurales que les faubourgs urbains où il occupe les cavités variées trouvées dans les constructions. Les couples nichent isolément ou en colonies lâches. La présence de congénères déjà installés est un facteur attractif.



Photo : Pierre Peignois

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 4 carrés, une légère augmentation sur 1 carré et une légère diminution sur 4 carrés. L'effectif de l'espèce dans la province semble donc en légère diminution, celle-ci étant cependant moins importante que dans le sud et l'est de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 6.600 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 7,5 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint au moins 16 territoires au km<sup>2</sup> (plus de 640 couples par carte).

### Conclusion pour les Laniidés, Corvidés et Sturnidés

Parmi les 11 espèces de Laniidés, Corvidés et Sturnidés nichant en Wallonie, 6 espèces sont nicheuses en Brabant wallon.

Aucune des 3 espèces de Pie-grièche ne niche chez nous vu l'absence de milieux favorables. Seule la Pie-grièche écorcheur pourrait éventuellement y nicher de façon localisée si l'on prend en compte son aire de distribution actuelle dans l'Atlas. En raison de

leurs exigences écologiques spécifiques, le Cassenoix moucheté et le Grand Corbeau sont également absents de la province.

Parmi les 6 espèces nicheuses actuelles, le Geai des chênes connaît une évolution stable. 4 espèces sont en augmentation, légère pour les 2 premières, plus marquée pour les 2 dernières : il s'agit du Choucas des tours, du Corbeau freux, de la Pie bavarde et de la Corneille noire. 1 seule espèce est en légère diminution, tout comme constaté dans l'ensemble de la Wallonie : c'est l'Étourneau sansonnet.

Notons encore que, sans réelle surprise, l'Étourneau sansonnet est de loin le nicheur le plus abondant chez nous, devant la Corneille noire puis la Pie bavarde.

Enfin, 3 espèces sont reprises sur la liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : la Pie-grièche grise et le Grand Corbeau sont pointés dans la catégorie des espèces « vulnérables » et la Pie-grièche à tête rousse dans celle des espèces « en danger critique ».

## Les Oriolidés

### Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez répandu, en diminution



Photo : Jules Fouarge

Espèce insectivore et frugivore, le loriot recherche des forêts de feuillus assez humides et au sous-bois fourni, à la canopée bien développée et assez continue où il chasse la plupart du temps. Les forêts alluviales ayant pratiquement disparu de Belgique, il s'est adapté aux

peupleraies ainsi qu'aux bandes boisées proches de zones humides.

Considéré comme commun au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le loriot voit sa population se réduire ensuite, victime de la diminution des insectes qu'il consomme.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 2 carrés, une légère diminution sur 3 carrés, une diminution importante sur 1 carré, la disparition sur 1 carré où l'espèce comptait déjà moins de 6 couples en 1973-1977 et, paradoxalement, l'apparition avec plus de 5 couples pour 1 carré. Globalement, l'espèce ne se porterait donc pas bien chez nous. Il faut cependant noter que l'observation du loriot est rendue difficile par ses habitudes de vie dans la canopée. Les résultats indiquant l'apparition de l'espèce pourraient provenir d'une sous-estimation en 1973-1977 ou de prospections plus poussées en 2001-2007.

Concernant la période Atlas actuelle, il est important de noter que peu de nidifications sont considérées comme certaines, la plupart étant considérées comme probables. Si nous considérons uniquement les nidifications certaines, la province hébergeait de l'ordre de 18 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente 1,9 % de l'effectif wallon. En y ajoutant les nidifications probables, le résultat atteint 50 couples et 5,5 % de l'effectif wallon.

Depuis, si des chanteurs sont régulièrement observés, aucune mention de nidification n'est rapportée dans observations.be.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

## Les Passéridés

### Moineau domestique *Passer domesticus*

Statut en Wallonie : nicheur très commun, très répandu, peut-être stable après diminution.

Le Moineau domestique est un commensal de l'homme. Il recherche donc pour nicher des cavités dans des lieux fréquentés par l'homme à condition qu'ils soient bien pourvus en ressources alimentaires régulières.



Photo : Hervé Paques

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une légère diminution sur 5 carrés et la stabilité sur 4 carrés. Globalement, l'effectif de l'espèce serait donc toujours en légère diminution dans la province alors qu'il se serait peut-être stabilisé pour le reste de la Wallonie.

Cette diminution légère peut sembler étonnante alors que le recul global de l'espèce est communément admis. En réalité, les données manquent pour pouvoir cerner correctement le phénomène. Le déclin aurait été imputable à la raréfaction des ressources alimentaires et des sites de nidification.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 8.860 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 4,9 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 4 cartes où elle atteint plus de 16 territoires au km<sup>2</sup> (plus de 640 couples par carte).



### Moineau friquet *Passer montanus*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en déclin.

Le Moineau friquet est un cavernicole campagnard. Il cherche des milieux variés imbriqués, fermes, vergers, jardins, potagers, en général non loin des champs.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 1 carré, une légère diminution sur 5 carrés et une diminution sévère sur 3 carrés. L'effectif de l'espèce dans la province est donc en net déclin comme dans le reste de la Wallonie. Le Moineau friquet était commun jusqu'aux années 1970. Ensuite, il perd 77% de ses effectifs en 30 ans pour l'ensemble de la Wallonie. Comme souvent, la cause de ce déclin est à rechercher dans la raréfaction des ressources alimentaires et des sites de nidification.



Photo : Philippe Selke

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 725 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 6 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

## Les Fringillidés

### Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Statut en Wallonie : nicheur très répandu, très commun, en légère augmentation.

Le Pinson des arbres est l'une des espèces nicheuses les plus abondantes qui s'observe dans tous les milieux arborés : bois et forêts mais aussi parcs, bosquets isolés et haies. Sa présence est faible dans les grandes villes et dans les plaines agricoles.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 5 carrés, une faible augmentation sur 3 carrés et sa diminution légère sur 1 carré. Globalement, l'effectif de l'espèce serait donc en légère augmentation dans la province ce qui correspond à l'augmentation observée pour l'ensemble de la Région limoneuse.



Photo : Pierre Peignois

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 8.000 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 3,8 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 3 cartes où elle atteint au moins 16 territoires au km<sup>2</sup> (plus de 640 couples par carte).

### Verdier d'Europe *Chloris chloris*

Statut en Wallonie : nicheur très répandu, commun, en diminution.

Le Verdier recherche des paysages assez ouverts avec des arbres comme postes de chant, des buissons et haies comme sites de nidification et une strate herbacée riche en graines. L'espèce affectionne particulièrement les résineux comme les cyprès et les thuyas fréquents dans les milieux anthropiques.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 3 carrés, une augmentation faible sur 3 carrés et forte sur 1 carré, et une diminution légère sur les 2 derniers carrés. On peut donc globalement parler de légère augmentation de l'effectif pour cette espèce. Cette augmentation en Brabant wallon contraste avec la diminution générale décelée en Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 2.150 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 8,6 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 2 cartes où elle atteint de 4 à 8 territoires au km<sup>2</sup> (de 161 à 320 couples par carte).



Photo : Vincent Rasson - Chastre

### Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, en diminution.

Assez irrégulièrement distribué en Brabant wallon, cet élégant fringille est un oiseau des lisières et forêts claires qui s'est habitué à la proximité des milieux habités tels les villages et se retrouve aussi dans les vieux vergers, les parcs, les cimetières, les haies arborées et les friches. L'oiseau se nourrit de graines de diverses plantes surtout de la famille des composées comme les pissenlits mais aussi d'autres plantes telles les cardères.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 3 carrés, sa disparition sur 3 carrés avec la perte de 2 classes d'abondance pour 2 carrés et d'1 classe d'abondance pour 1 carré, et une faible augmentation sur 2 carrés. Globalement, l'effectif de l'espèce est donc en diminution dans la province.



Photo : Patricia Cornet

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 100 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 1,5 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 2 cartes où elle atteint de 0,275 à 0,5 territoire au km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

### Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution.

La Linotte mélodieuse affectionne les milieux secs ouverts à semi-ouverts, avec des buissons bas, des haies ou des alignements de petits arbres où elle niche. Les sites de nourrissage sont en général des espaces découverts à végétation herbacée basse où la linotte

se nourrit de diverses graines (prés avec pissenlit, terrains en friche, chemins enherbés, potagers avec du mouron, cultures riches en adventices...).

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une forte diminution de plus de 2 classes d'abondance sur 2 carrés, sa diminution faible sur 4 carrés, la stabilité de l'espèce sur 2 carrés et une faible augmentation sur 1 carré. La linotte est donc bien en diminution marquée en Brabant wallon.



Photo : Bruno Marchal

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.000 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui ne représente qu'environ 4,2 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 3 cartes où elle atteint de 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

### Sizerin cabaret *Carduelis flammea cabaret*

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, fluctuant.



Photo : Bruno Marchal - Mont-Saint-Guibert

Les premières nidifications ont été observées en 1974-1975 sur les hauts plateaux de l'Ardenne.

Ce sizerin niche à partir de 350 m d'altitude sur des jeunes pessières, fagnes, boulaies sèches ou humides mais aussi depuis la période Atlas actuelle, dans des jardins dans les villages, parcs ou friches urbaines.

L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

### Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Statut en Wallonie : peu répandu, en nombres très fluctuants.

Pour sa nidification, l'espèce est fortement dépendante des boisements de conifères, en particulier des épicéas. L'importance de la fructification de ceux-ci conditionne les fluctuations de population du tarin. La quasi-totalité de son aire de nidification se situe au-dessus de 400m d'altitude. De rares couples installés à proximité des agglomérations pourraient concerner des échappés de captivité ou des tarins sauvages attirés par des congénères captifs.

L'aire de nidification de l'espèce est limitée à l'Ardenne, principalement l'est de la province de Liège et le nord de celle du Luxembourg.

L'Atlas précédent donnait une nidification possible dans la région de Genappe et l'Atlas actuel en signale une à la limite sud de notre province, au nord de Gembloux. L'espèce ne niche donc pas avec certitude en Brabant wallon.



Photo : Catherine Daout



### Serin cini *Serinus serinus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en déclin.

Le serin apprécie les terrains secs, ensoleillés, semi-ouverts et offrant suffisamment de "mauvaises herbes" et d'arbustes touffus lui permettant de construire son nid. Il fréquente volontiers les jardins, parcs et vieux cimetières.

Se reproduisant au sud de Bruxelles depuis 1900 environ, l'espèce développe des populations appréciables dans le sud du Brabant entre 1955 et 1970 mais diminue en nombre dès 1979.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une faible augmentation de l'espèce sur 1 carré, sa disparition alors qu'elle comptait plus de 5 couples pour 4 carrés, sa disparition alors qu'elle comptait déjà moins de 6 couples pour 1 carré et l'absence de l'espèce sur 2 carrés. L'effectif de l'espèce y serait donc en sévère diminution, tout comme dans la majorité du nord du sillon Sambre-Meuse. Les fluctuations importantes de population peuvent s'expliquer par des avancées lors de printemps chauds et secs et des reculs lors de printemps plus frais et humides.



Photo : Vincent Rasson

Pendant la période Atlas actuelle, aucune nidification certaine n'est rapportée, la preuve n'en étant pas facilement faite. La province aurait probablement hébergé de l'ordre de 7 à 8 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 0,58 % de l'effectif wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable

### Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, très répandu, stable.

A l'origine espèce forestière et montagnarde, le bouvreuil occupe maintenant des peuplements variés, mixtes ou feuillus, à condition que le sous-bois en soit dense. L'oiseau est par contre rare au cœur des forêts continues. Son territoire, assez vaste, doit comprendre des ressources alimentaires annuelles diversifiées, en particulier une couverture herbacée variée et riche en graines ainsi que des ligneux aux bourgeons appétissants.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité de l'espèce sur 4 carrés, sa diminution légère sur 2 carrés, une faible augmentation sur 2 carrés et son absence sur 1 carré. L'effectif de l'espèce y serait donc assez stable.



Photo : Catherine Daout

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 162 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), nidifications certaines et probables, ce qui représente environ 1,66 % de l'effectif wallon. La plus grande densité moyenne est observée sur 7 cartes où elle atteint de 0,2 à 0,5 territoires au km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

### Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

Statut en Wallonie : nicheur assez commun, répandu, en progression.

Espèce de régions boisées, sa préférence va aux grandes étendues forestières, aux bois mélangés, mais aussi aux parcs et jardins avec prédominance de feuillus.



Photo : Gabriel Rasson

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, une faible augmentation de l'espèce sur 1 carré, une légère diminution pour 3 carrés, une diminution plus importante pour 1 carré, sa disparition alors qu'elle comptait plus de 5 couples pour 3 carrés et l'absence de l'espèce sur 1 carré. L'effectif de l'espèce, assez important dans les années 1970, se serait donc effondré dans notre province, contrairement à la tendance générale au sud du sillon Sambre-Meuse.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait avec certitude de l'ordre de 7 à 8 couples (évaluation sur base des cartes Atlas). A cela on peut ajouter de 12 à 13 couples dont la nidification est probable. Au total, cela représente environ 0,21 % de l'effectif wallon.

### Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra*

Statut en Wallonie : nicheur en nombres très fluctuants.

La population de l'espèce dépend de la fructification des conifères, essentiellement de l'épicéa. La présence combinée de plusieurs essences peut stabiliser la population. L'oiseau préfère les grands massifs de résineux mais peut se contenter de bosquets et de parcelles enclavées dans des forêts de feuillus pourvu qu'il y ait suffisamment de cônes même si des juvéniles peuvent se nourrir de jeunes pousses de feuillus.

Depuis la fin du XIXe siècle, des nidifications sont signalées sporadiquement à la suite d'invasions. La majorité de ces données concernent l'Ardenne.

L'Atlas précédent mentionnait déjà quelques nidifications et/ou indices de reproduction en Brabant wallon.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon,

l'apparition de l'espèce avec plus de 5 couples sur 3 carrés, la stabilité pour 1 carré, la disparition de l'espèce alors qu'elle comptait déjà moins de 6 couples pour 1 carré et son absence sur 4 carrés. L'effectif de l'espèce est donc globalement en progression. Notons toutefois que ces résultats ont une valeur relative car les populations de becs-croisés sont très fluctuantes suivant les années. Néanmoins, l'occupation des rares sites du Brabant wallon, notamment Villers-la-Ville et Louvain-la-Neuve, a été étonnamment régulière pendant la période Atlas actuelle.



Photo : Didier Kint

Si l'on tient compte à la fois des nidifications certaines et probables durant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 57 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 1,3 % de l'effectif wallon.

### Conclusion pour les Fringillidés

Parmi les 10 espèces de Fringillidés nichant en Wallonie, 8 à 9 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. En effet, le Sizerin cabaret ne niche pas chez nous et, pour le Tarin des aulnes, le doute subsiste car les Atlas ne renseignent que quelques nidifications possibles.

Les espèces les plus communes chez nous, le Pinson des arbres et le Verdier d'Europe, ont des effectifs en légère augmentation. Pour le verdier, il s'agit d'une tendance inverse par rapport à celle de l'ensemble de la Wallonie. Deux espèces relativement fréquentes, la Linotte mélodieuse et le Chardonneret élégant, et une espèce plus rare, le Serin cini, sont eux en diminution chez nous comme dans le reste de la région. Une espèce, le Bouvreuil pivoine, voit la stabilité de ses effectifs dans toute la Wallonie.

Les effectifs du Grosbec casse-noyaux, qui sont en progression pour l'ensemble de la région, se sont effondrés pour notre province alors qu'ils y étaient assez importants auparavant.

Quant à la population du Bec-croisé des sapins, qui est globalement très fluctuante, elle se révèle en progression chez nous avec une régularité d'occupation des rares sites de nidification.

Il est donc difficile de tirer une conclusion globale sur la santé des populations de Fringillidés en Brabant wallon, les unes se portant bien et les autres moins bien. On notera néanmoins qu'aucune espèce nicheuse chez nous n'est considérée comme menacée suivant la liste rouge de 2010.

## Les Embérezidés

### Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en diminution.



Photo : Philippe Selke

Cette espèce typique des milieux humides affectionne les végétations herbacées denses parsemées de perchoirs en bordure des étangs et des roselières. On la retrouve aussi dans les prés humides et têtes de ruisseaux et elle peut également coloniser de petites zones humides enclavées dans des milieux plus secs (fossés de drainage avec des saules, friches industrielles, bassins d'orage, décanteurs,...).

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 4 carrés, l'apparition sur 1 carré, une

légère diminution sur 1 carré, une diminution sévère sur 2 carrés et la disparition sur le dernier carré où l'espèce comptait déjà moins de 6 couples. L'effectif de l'espèce dans la province est donc en diminution tout comme dans le reste de la Wallonie.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 70 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 4,7 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 1 carte où elle atteint 0,3 à 0,5 territoires au km<sup>2</sup> (11 à 20 couples par carte).

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : à la limite d'être menacé.

### Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.



Photo : Jules Fouarge

Le Bruant ortolan niche dans des régions à climat estival sec et assez chaud, de type plutôt continental. Il tend à disparaître en Europe occidentale. En Belgique, il a connu un déclin continu et a disparu en 1996.

En Wallonie, durant la période de l'Atlas actuel, 2 territoires temporaires ont été découverts en juin 2002 dans des coupes forestières en Famenne et en Ardenne.

L'espèce n'a jamais niché en Brabant wallon.

### Bruant jaune *Emberiza citrinella*

Statut en Wallonie : nicheur commun, très répandu, en diminution.

Le Bruant jaune niche dans une large gamme de milieux ouverts, plutôt secs, parsemés de haies, de buissons, de rideaux d'arbres et de bosquets. Chez nous, les



plaines agricoles sont fréquentées à condition que les bosquets, les peupleraies, les buissons et les arbres épars soient associés à une strate herbacée riche en graminées (bords de chemins, talus, fossés, bandes enherbées et arbustives...). Les jeunes plantations (sapins de Noël), les friches industrielles, les abords de voies ferrées et de routes de campagne sont également occupés.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 7 carrés et une légère diminution sur les 2 autres carrés. L'effectif de l'espèce dans la province est donc bien en légère diminution comme dans le reste de la Wallonie.



Photo : Pierre Peignois

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 1.450 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente près de 5 % de l'effectif wallon. La densité moyenne la plus haute est observée sur 5 cartes où elle atteint 2 à 4 territoires au km<sup>2</sup> (81 à 160 couples par carte).

Dans un environnement plutôt défavorable d'agriculture intensive tel que pratiquée en Brabant wallon, l'espèce devrait bénéficier des mesures agro-environnementales subsidiées et mises en place par les agriculteurs.

#### **Bruant zizi** *Emberiza cirlus*

Statut en Wallonie : nicheur éteint.

Le Bruant zizi est une espèce thermophile caractéristique des milieux buissonneux secs et ensoleillés. Il occupe le sud et le sud-ouest de l'Europe ainsi que le nord de l'Afrique, le Proche-Orient et une petite population dans le sud de l'Angleterre.

En Wallonie, pendant la période de l'Atlas actuel, des observations printanières laissent supposer que de nouvelles nidifications seraient possibles en vallée mosane et dans les zones limitrophes.



Photo : Vincent Rasson

Auparavant, ce bruant a niché en Wallonie pendant près d'un siècle à partir des années 1860-1870. Une seule nidification, anecdotique, est connue en Brabant wallon, à La Hulpe en 1953.

#### **Bruant proyer** *Emberiza calandra*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez répandu, en déclin.

Le Bruant proyer se rencontre dans des campagnes très ouvertes consacrées à la polyculture intensive avec une forte proportion de céréales et sur des secteurs aux sols limono-argileux et marneux. Il affectionne des milieux herbeux (bordures de champs de céréales) pour y nicher : il y trouvera la nourriture nécessaire pour les nichées, à savoir des invertébrés, et, en période internuptiale, les graines nécessaires. L'espèce utilise des perchoirs comme postes de chant et se satisfait de piquets, arbustes isolés, tas de fumier et hautes plantes herbacées voire des lignes électriques.

La comparaison entre l'Atlas de 1973-1977 et l'actuel montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, la stabilité sur 2 carrés, une légère augmentation sur 1 carré, une légère diminution sur 4 carrés et une forte diminution qui a conduit à la disparition sur 2 carrés. L'effectif de l'espèce dans la province est donc bien en sérieuse diminution comme c'est le cas dans le reste de la Wallonie. Pour l'ensemble de la Wallonie, la réduction de l'aire de répartition est de 40% et la chute des effectifs de 63% !

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 370 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente une proportion significative de l'effectif wallon (26,4 %). La densité moyenne la plus haute est observée sur 2 cartes où elle atteint 1 à 2 territoires au km<sup>2</sup> (41 à 80 couples par carte).

Mentionnons enfin que, suivant la liste rouge 2010 des espèces nicheuses, le Bruant des roseaux est considéré à la limite d'être menacé et que le Bruant proyer est lui en danger.



Photo : Vincent Rasson

Le déclin de l'espèce s'est poursuivi depuis lors et la population du Benelux comptait moins d'un millier de chanteurs en 2008-2009. Quelques zones noyaux subsistent cependant, comme dans notre province, et il est à espérer que la recherche et la mise en place de mesures agro-environnementales favorables notamment pour l'alimentation de l'espèce en période internuptiale puissent effectivement contribuer à la sauver de l'extinction.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger.

### Conclusion pour les Embérézidés

Parmi les 5 espèces d'Embérézidés ayant niché en Wallonie, 3 espèces sont nicheuses en Brabant wallon. En effet, les Bruants ortolan et zizi ne nichent pas chez nous et sont d'ailleurs éteints en Wallonie.

Nos bruants nicheurs ne se portent pas bien : le Bruant jaune, encore très répandu dans les campagnes, est néanmoins en légère diminution alors que le Bruant des roseaux est lui en forte diminution dans ses habitats humides. Le Bruant proyer, espèce emblématique des plaines intensivement cultivées, est pour sa part en sérieux déclin et son avenir est incertain même si des zones noyaux subsistent et que des mesures agro-environnementales favorables sont mises en place.

### Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à :

Victor Claes  
Françoise Cornet  
Patricia Cornet  
Catherine Daout  
Jules Fouarge  
José Granville  
Eve Josse  
Didier Kint  
Corinne Maniquet  
Thierry Maniquet

Bruno Marchal  
Hervé Paques  
Pierre Peignois  
Stephan Peten  
Gabriel Rasson  
Nicolas Rasson  
Vincent Rasson  
Jean Scaillet  
Philippe Selke  
Julien Taymans

### Vous désirez consulter un numéro du Bruant Wallon ?

Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW :  
cliquez sur l'image ci-contre



## Analyse

Seize articles ont constitué la série entamée dans le Bruant Wallon n° 13, série visant à faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis le dernier Atlas belge (1973-1977), et ce, à la lumière du récent Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2001-2007).

### Quelles sont les grandes tendances ?

Globalement, sur 195 espèces d'oiseaux nichant en Wallonie au moment de l'Atlas 2001-2007, nous constatons que 60 espèces, soit 30,8% du total, **ne nichaient pas** en Brabant wallon, ni en 2001-2007, ni lors du dernier Atlas belge de 1973-1977. Parfois, une nidification a été suspectée mais n'a pas pu être prouvée. Généralement, les causes de cette absence de nidification sont le manque de milieu adéquat ou la situation de notre province hors de l'aire de répartition de l'espèce.

Peu d'espèces nicheuses montrent une **évolution plutôt stable**. Elles ne sont que 17, soit 8,7% du total. Ce sont pour la plupart des espèces assez répandues et pas trop difficiles quant à leurs conditions d'habitat.



Photo : Chevêche d'Athéna - Philippe Selke

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Cygne tuberculé	introduit	progression	stable	
Faisan de Colchide	introduit	assez commun, répandu, en déclin	stable	12,4
Pigeon biset domestique		commun, répandu, issu d'oiseaux d'élevage	présument stable	5,3
Tourterelle turque		commun, très répandu, en augmentation	stable ou légère augmentation	9,5
Éffraie des clochers		assez rare, très répandu, en progression	stable ou légère augmentation	3,6
Hibou moyen-duc		assez commun, très répandu, aux effectifs fluctuants	stable	4,9
Chevêche d'Athéna	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, stable	stable	8,3
Martinet noir		commun, très répandu, stable	stable	3,4
Bergeronnette grise		commun, très répandu, stable	stable ou légère diminution	5,0
Rousserolle effarvatte		assez rare, assez répandu, en augmentation	stable lors de l'Atlas, augmentation possible depuis	9,1
Pouillot véloce		très commun, très répandu, en diminution après augmentation	stable	5,6
Mésange charbonnière		très commun, très répandu, stable	stable	5,6
Mésange noire		commun, très répandu, en diminution	stable	0,7
Mésange bleue		très commun, très répandu, stable ou en légère augmentation	stable	5,8
Mésange nonnette		commun, très répandu, en diminution	stable	1,4
Geai des chênes		commun, très répandu, en augmentation	stable	2,0
Bouvreuil pivoine		assez commun, très répandu, stable	stable	1,7

La dernière colonne du tableau ci-dessus indique le pourcentage de nicheurs en Brabant wallon par rapport à l'effectif total de la Wallonie. Sachant que la superficie de notre province est de 6,5% de celle de la Wallonie, les effectifs plus élevés que 6,5% ont été colorés de jaune.

Autre catégorie de faible importance, avec 16 espèces, soit 8,2% du total : les espèces se reproduisant chez nous **occasionnellement ou en très petits nombres**. Il s'agit tantôt d'espèces introduites, tantôt d'espèces à exigences très précises pour lesquelles un ou quelques couples ont trouvé un site qui leur convenait.



Photo : Petit Gravelot - Julien Taymans - Quenast



Nous avons inclus dans cette catégorie 2 espèces qui ne nichaient pas en Brabant wallon lors de l'Atlas de 2001-2007 mais qui ont mené à bien une nidification depuis, ce sont le Faucon pèlerin et le Guêpier d'Europe.

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Cygne noir	introduit	irrégulier	rare (2 sites)	
Oie à tête barrée	introduit	occasionnel	1 site	
Tadorné de Belon		rare, localisé, progression	rare (2 sites)	
Canard mandarin	introduit	rare, localisé, progression	rare (3 sites), nicheur récent	
Faisan vénéré	introduit	rare, localisé	dépendant des lâchers	
Busard des roseaux	en danger	très rare, localisé, en légère augmentation	très rare, non annuel	
Busard Saint-Martin	en danger	très rare, localisé, devenu annuel	très rare, non annuel	
Busard cendré	en danger	très rare, localisé, en progression	très rare, non annuel	
Faucon pèlerin	vulnérable	rare, localisé, réapparu après extinction, en progression	1 nidification en 2015	
Marouette ponctuée	non évalué	occasionnel	tout à fait occasionnel	
Huitrier pie	non évalué	récent, très rare, très localisé	1 couple sur 1 site	
Petit Gravelot	à la limite d'être menacé	rare, peu répandu, fluctuant après progression	quelques nidifications réussies	10,7
Mouette rieuse	vulnérable	assez rare, localisé, en déclin après progression	1 seule colonie à Genappe	
Guêpier d'Europe		irrégulier	1 nidification en 2015	
Pipit des arbres	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, en diminution	forte diminution; non prouvée pendant l'atlas	0,5
Locustelle tachetée		assez commun, répandu, en progression	augmentation, assez rare	

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Canard souchet		très rare, très localisé, en déclin	éteint	
Sarcelle d'hiver		très rare, très localisé, en déclin	éteinte	
Sarcelle d'été		très rare, très localisé, en déclin	éteinte	
Avocette élégante	vulnérable	très rare, très localisé	éteinte, 1 seule nidification en 1996	
Chevalier guignette		éteint	probablement éteint	
Bécassine des marais	en danger critique	au bord de l'extinction	probablement éteinte, quelques nidifications possibles	
Engoulevent d'Europe	en danger	rare, localisé, en déclin	éteint	
Cinle plongeur		assez rare, répandu, stable	éteint	
Tarier des prés	en danger critique	rare, localisé, en déclin	éteint depuis années 1980	
Grive litorne	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, en déclin après une forte progression	éteint depuis 2007?	
Phragmite des joncs	vulnérable	rare, localisé, en augmentation après diminution	nidification plus prouvée	
Locustelle luscinioïde	en danger critique	très rare, très localisé, menacé d'extinction	présente depuis 1960, éteint depuis 1987	
Rousserolle turdoïde	en danger critique	devenu occasionnel	présente entre 1960 et 1980, éteint depuis	
Bruant zizi		éteint	pas pdt atlas	



Photo : Chevalier guignette - Philippe Selke

Les deux catégories les plus importantes en nombre après l'absence de nidification sont les espèces en progression avec 55 espèces soit 28,2% du total des nicheurs et les espèces en déclin avec 50 espèces soit 25,6% du total.

## En déclin

Examinons d'abord les **espèces en déclin**, que celui-ci soit important ou non.

Un certain nombre d'espèces jadis nicheuses en Brabant **n'y nichent plus** actuellement ou pourraient peut-être y nicher de manière irrégulière mais la nidification n'a pas pu être prouvée pendant la période de l'Atlas. Cela concerne 14 espèces. Dans de tels cas, l'origine du déclin est souvent à trouver dans la disparition ou la détérioration de l'habitat de l'espèce.

Toujours dans les espèces en diminution, 14 espèces sont en **diminution sévère** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Tourterelle des bois	vulnérable	assez commun, très répandu, en déclin	diminution sévère	3,7
Coucou gris	vulnérable	assez commun, très répandu, en diminution	diminution sévère	2,8
Pipit farouche	vulnérable	assez commun, répandu, en déclin	forte diminution; extinction possible depuis l'atlas	2,0
Rossignol philomèle	à la limite d'être menacé	assez rare, assez répandu, en déclin	forte diminution; peut-être éteint depuis l'atlas	1,8
Rougequeue à front blanc	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, en déclin	déclin certain	0,8
Tarier pâle		répandu, assez commun, en forte augmentation	forte diminution	0,5
Grive draine		commun, très répandu, stable	en diminution relativement prononcée	2,3
Pouillot fitis		commun, très répandu, en diminution	diminution assez forte	0,9
Pouillot siffleur		assez commun, répandu, en diminution	forte diminution, fluctuant	
Moineau friquet	à la limite d'être menacé	assez commun, très répandu, en déclin	en nette diminution	6,0
Linotte mélodieuse		commun, très répandu, en diminution	en nette diminution	4,2
Serín cini	vulnérable	assez rare, assez répandu, en déclin	sévère diminution	0,6
Grosbec casse-noyaux		assez commun, répandu, en progression	forte diminution	0,2
Bruant proyer	en danger	assez rare, assez répandu, en déclin	en sérieuse diminution	26,4

Notons que notre province accueille 26,4% de l'effectif wallon du Bruant proyer, espèce cependant en fort déclin chez nous comme dans le reste de la Wallonie.



Photo : Grosbec casse-noyaux - Catherine Daout - Ottignies

Dix espèces sont **en déclin**, sans indication de l'importance de celui-ci :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Alouette des champs	à la limite d'être menacé	commun, très répandu, en déclin	déclin	10,5
Hirondelle de rivage	à la limite d'être menacé	assez commun, assez localisé, fluctuant	déclin, fluctuant	27,7
Hirondelle rustique		commun, très répandu, en diminution	diminution	4,0
Fauvette des jardins		commun, très répandu, en diminution.	diminution	3,8
Fauvette babillarde		assez commun, très répandu, fluctuant	diminution	1,5
Rousserolle verderolle		assez commun, très répandu, stable	diminution, localement abondante (Genappe)	5,8
Gobemouche gris		assez commun, très répandu, en déclin	en diminution	6,3
Loriot d'Europe	vulnérable	rare, assez répandu, en diminution	en diminution	1,9
Chardonneret élégant		assez commun, très répandu, en diminution	en diminution	1,5
Bruant des roseaux		assez rare, assez répandu, en diminution	en diminution	4,7

Douze espèces sont en **légère diminution** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Perdrix grise	vulnérable	assez commun, assez répandu, en déclin	légère diminution	11,3
Gallinule poule-d'eau		assez commun, très répandu, en diminution	légère diminution	11,7
Hirondelle de fenêtre		commune, très répandue, en diminution	légère diminution	5,0
Accenteur mouchet		commun, très répandu, stable ou en diminution possible	faible diminution	5,8
Rougegorge familier		très commun, très répandu, stable	faible diminution	1,2
Grive musicienne		commun, très répandu, dont l'évolution est incertaine	légère diminution	2,8
Merle noir		très commun, très répandu, probablement stable	légère diminution	6,3
Hypolaïs icterine	à la limite d'être menacé	assez rare, assez répandu, en déclin	légère diminution	15,0
Mésange boréale	à la limite d'être menacée	assez commun, très répandu, en diminution	légère diminution	4,5
Étourneau sansonnet		très commun, très répandu, en diminution	légère diminution	7,5
Moineau domestique		très commun, très répandu, peut-être stable après diminution	légère diminution	4,9
Bruant jaune		commun, très répandu, en diminution	en légère diminution	5,0

Notons ici l'importance de notre province pour les colonies d'Hirondelles de rivage qui trouvent dans les sablières de la région sablo-limoneuse des habitats de substitution et représentent 27,7% de l'effectif wallon.



Photo : Hirondelle de rivage - Bruno Marchal - Mont-Saint-Guibert



Photo : Accenteur mouchet - Vincent Rasson - Chastre

## En progression

La dernière catégorie est celle des **espèces en progression** avec 55 espèces.

Notons d'abord les 9 espèces qui n'étaient pas présentes lors de l'Atlas de 1973-1977 et sont **apparues** lors de l'Atlas actuel ou plus récemment :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Canard chipeau		rare, localisé, progression	rare (3 sites certains), nicheur récent	
Nette rousse		occasionnel	nicheur récent, une seule nidification prouvée	
Grèbe à cou noir	à la limite d'être menacé	rare, localisé, en progression	apparition, annuel à Genappe	
Faucon hobereau	à la limite d'être menacé	assez rare, répandu, en progression	apparition; quelques couples	15,0
Perruche à collier	introduit	rare, localisé, en progression	apparition, lente expansion	72,0
Grand-duc d'Europe	vulnérable	rare, assez localisé, réapparu après extinction, en progression	apparition sur 1 à 3 sites	
Pic mar		assez commun, répandu, en progression	apparition sur 6 carrés, nette augmentation	0,9
Gorgebleue à miroir		assez rare, assez localisé, en progression	apparition durant l'Atlas, une seule nidification confirmée	
Bouscarle de Cetti	à la limite d'être menacé	rare, localisé, en progression	nicheur probable, en augmentation depuis l'Atlas	

On peut voir que la Perruche à collier, espèce invasive, est majoritairement présente dans notre province pour ce qui concerne les effectifs de Wallonie.



Photo : Grèbe à cou noir - Philippe Selke

Treize espèces sont en **nette augmentation** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Bernache du Canada	exotique invasive	répandu, progression	en forte augmentation	
Ouette d'Égypte	exotique invasive	assez répandu, en progression	en forte augmentation	
Grèbe castagneux		assez rare, assez répandu, en progression	forte augmentation	10,2
Buse variable		assez commun, très répandu, en progression	augmentation sensible	2,1
Épervier d'Europe		assez commun, très répandu, en progression	forte augmentation	7,1
Autour des palombes		assez rare, répandu, en progression	nette augmentation	9,0
Faucon crécerelle		assez commun, très répandu, peut-être stable après progression	augmentation sensible	8,0
Râle d'eau	à la limite d'être menacé	assez rare, assez localisé, stable	augmentation sensible	12,0
Fouleque macroule		assez commun, répandu, en progression	forte augmentation	12,4
Vanneau huppé		assez commun, répandu, en déclin récent après progression	nette augmentation	10,3
Pic noir		assez rare, répandu, en progression	nette augmentation	5,6
Pic vert		assez commun, très répandu, en augmentation	nette augmentation	11,2
Corneille noire		commun, très répandu, en augmentation	nette augmentation	8,8



Photo : Grèbe castagneux - Hervé Paques - Bierges

Les 4 rapaces diurnes les plus communs sont en nette augmentation suite à la protection dont ils bénéficient et à l'interdiction des pesticides organochlorés.



Seize espèces sont en **légère augmentation** :



Photo : Grimpereau des jardins - Philippe Selke

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Canard colvert		commun, très répandu, en augmentation	en augmentation	
Fuligule milouin		assez rare, localisé, en progression	en progression	24,0
Fuligule morillon		assez rare, peu répandu, en progression	en progression	22,0
Caille des blés		assez commun, répandu, fluctuant	en augmentation, fluctuant	15,9
Grèbe huppé		assez rare, assez localisé, en progression	augmentation	13,3
Héron cendré		assez rare, assez localisé, en progression	colonisation en cours, augmentation	7,9
Martin-pêcheur d'Europe	à la limite d'être menacé	assez rare, répandu, fluctuant	en augmentation	6,0
Bergeronnette printanière		assez commun, assez répandu, en déclin après augmentation	augmentation;	12,3
Fauvette à tête noire		très commun, très répandu, en augmentation.	augmentation, la + abondante des 4	5,7
Fauvette grisette		commun, très répandu, fluctuant	augmentation	6,4
Roitelet huppé		commun, très répandu, en diminution probable	en augmentation	3,4
Roitelet à triple bandeau		commun, très répandu, en progression	en augmentation	0,8
Mésange huppée		commun, très répandu, en progression	augmentation	2,5
Pie bavarde		commun, très répandu, stable après augmentation	en augmentation	9,6
Corbeau freux		assez commun, assez répandu, en progression	en augmentation	1,4
Bec-croisé des sapins		en nombres très fluctuants	en progression, très fluctuant	1,3

### Le statut de nidification des espèces en Brabant wallon est-il en phase avec celui du reste de la Wallonie ?

En général, il y a effectivement concordance entre ces statuts. Pour un certain nombre d'espèces, le statut diffère néanmoins. Ainsi, 3 espèces plutôt stables chez nous ne le sont pas pour la Wallonie. Le Geai des chênes est en augmentation en Wallonie et le Pouillot véloce et la Mésange nonnette en diminution. Pour les occasionnels et les nicheurs éteints, il y a concordance complète. Quelques espèces stables en Wallonie sont chez nous soit en diminution comme la Grive draine, le Rougegorge familier et la Rousserolle verderolle, soit en augmentation comme le Râle d'eau, la Mésange à longue queue, la Sittelle torchepot et le Choucas des tours. Certaines espèces en déclin en Wallonie sont en progression chez nous, c'est le cas du Rougequeue noir, du Verdier d'Europe, de la Bergeronnette printanière et du Roitelet huppé. Inversement, le Grosbec casse-noyaux est en forte diminution chez nous alors qu'il est en progression en Wallonie. Le cas particulier du Vanneau huppé est intéressant. Il est en effet en déclin récent après progression pour la Wallonie alors que chez nous il est toujours en nette augmentation, ceci étant à relativiser avec la diminution notée après l'Atlas.

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Bondrée apivore		assez rare, répandu, en progression	légère augmentation	3,5
Bécasse des bois		assez commun, répandu, probablement en augmentation	légère progression des effectifs	3,7
Pigeon colombin		assez commun, très répandu, en progression	légère augmentation	15,0
Pigeon ramier		très commun, très répandu, en augmentation	légère augmentation	8,4
Chouette hulotte		assez commun, très répandu, en progression	légère augmentation	4,9
Pic épeiche		commun, très répandu, stable après augmentation	légère augmentation	3,6
Pic épeichette		assez commun, répandu, en augmentation apparente	légère augmentation	4,3
Bergeronnette des ruisseaux		assez commun, très répandu, en légère augmentation	légère augmentation	6,0
Rougequeue noir		commun, très répandu, en déclin possible après augmentation	légère augmentation	3,7
Troglodyte mignon		très commun, très répandu, stable ou en légère augmentation	légère augmentation	4,6
Mésange à longue queue		assez commun, très répandu, sans doute stable	légère augmentation	6,6
Sittelle torchepot		commun, très répandu, stable après augmentation	légère augmentation	3,5
Grimpereau des jardins		commun, très répandu, en augmentation	légère augmentation	7,1
Choucas des tours		assez commun, très répandu, probablement stable	légère augmentation	8,7
Pinson des arbres		très répandu, très commun, en légère augmentation	légère augmentation	3,8
Verdier d'Europe		très répandu, commun, en diminution	légère augmentation	8,6

Seize espèces sont en **augmentation**, sans indication de l'importance de celle-ci :



Photo : Mésange huppée - Vincent Rasson - Chastre



Photo : Vanneau huppé - Philippe Selke

### **Peut-on tirer des conclusions quant aux milieux particulièrement favorables ou défavorables pour la nidification?**

L'exercice est assez périlleux. Tentons-le cependant pour deux types de milieux.

Il est communément admis que **les espèces des milieux agricoles se portent mal. Cela se vérifie-t-il ici?**

Malheureusement oui. Car s'il est vrai que quelques espèces sont en augmentation, comme le Vanneau huppé, la Caille des blés et la Bergeronnette printanière, ou stables comme le Faisan de Colchide et l'Effraie des clochers, la plupart des espèces de ces milieux sont en diminution comme la Perdrix grise, le Bruant jaune ou l'Alouette des champs, voire en sévère diminution comme le Pipit farlouse, le Tarier pâtre, le Moineau friquet, la Linotte mélodieuse et le Bruant proyer ou même ne nichent plus chez nous comme le Tarier des prés.



Photo : Tarier pâtre - Françoise Cornet

### **Et qu'en est-il des espèces des milieux humides ?**

La conclusion est moins évidente à tirer. Il est vrai qu'un certain nombre d'espèces de ces milieux se portent mal. C'est le cas du Canard souchet, des 2 sarcelles, du Chevalier guignette, du Cincle plongeur, du Phragmite des joncs et de la Rousserolle turdoïde qui ne nichent plus chez nous. C'est également le cas de la Gallinule poule-d'eau, de l'Hirondelle de rivage, de la Rousserolle verderolle et du Bruant des roseaux qui sont en déclin. Mais certaines espèces de ces milieux se portent assez bien. Ainsi, le Cygne tuberculé et la Rousserolle effarvate ont une évolution stable. D'autres espèces sont en progression. C'est le cas hélas d'espèces invasives comme la Bernache du Canada et l'Ouette d'Egypte, mais plus heureusement du Canard colvert, des Fuligules milouin et morillon, des Grèbes huppé et castagneux, du Râle d'eau, du Héron cendré, de la Foulque macroule, du Martin-pêcheur d'Europe et de la Bergeronnette des ruisseaux. Et n'oublions pas les 5 espèces qui sont apparues comme nicheuses dans nos zones humides, la Nette rousse, le Canard chipeau, le Grèbe à cou noir, la Gorgebleue à miroir et la Bouscarle de Cetti.



Photo : Martin-pêcheur d'Europe - Patricia Cornet

## Conclusion

Avec la série d'articles "Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon", nous avons voulu faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis l'Atlas belge de 1973-1977 jusqu'à la période du nouvel Atlas wallon, et parfois aussi après celui-ci, avec des références au reste de la Région wallonne.

L'avifaune nicheuse de la Wallonie était de 195 espèces lors de l'Atlas de 2001-2007. Avec 60 espèces n'y ayant jamais niché et 14 espèces n'y nichant plus, celle du Brabant wallon était à la même époque de 121 espèces. Si on ajoute les 2 espèces apparues depuis l'Atlas, l'avifaune nicheuse de notre province se monterait actuellement à 123 espèces.

Le bilan des espèces est légèrement négatif par rapport à l'Atlas belge de 1973-1977 puisque 14 espèces ont disparu de la province alors que seulement 11 nouveaux nicheurs y sont apparus. Notons cependant qu'en prenant en compte les nouveaux nicheurs, ce sont quelques 56 espèces qui ont leurs effectifs en progression. A quoi il faut ajouter les 17 espèces dont l'évolution est plutôt stable.

D'autre part, malheureusement, il faut bien constater que 36 espèces sont en diminution, voire en déclin prononcé à la limite de ne plus nicher dans la province pour certaines. Néanmoins, les 2 espèces nicheuses apparues depuis l'Atlas wallon peuvent être considérées comme un signal encourageant pour notre avifaune.

Dix ans nous séparent maintenant de ce premier Atlas wallon et il est certainement grand temps de se remettre au travail pour inventorier la situation d'aujourd'hui. Le projet d'Atlas européen en cours peut nous en fournir l'occasion (voir <http://www.aves.be/index.php?id=3410>). Et les observateurs de terrain disposent de l'outil adéquat pour encoder toutes leurs données avec le site Observations.be.

A vos jumelles !

## Et depuis lors ?

L'Atlas a été publié en 2010 et la publication des enseignements pour le Brabant wallon a démarré en décembre 2011 pour se terminer avec l'analyse en décembre 2015.

Depuis lors, notre avifaune a poursuivi son évolution et quelques premiers constats, tant négatifs, hélas, que positifs, peuvent être dressés.

### Positifs :

- Confirmation de la nidification localisée du Faucon pèlerin et du Grand-duc d'Europe.
- Confirmation de la progression du Pic mar qui est maintenant bien répandu.

### Négatifs :

- Disparition confirmée du Pipit farlouse comme nicheur (enquête en 2015-2016).
- Absence d'indice probant de nidification pour le Pipit des arbres.
- Diminution notable de l'effectif nicheur pour les oiseaux des champs tels le Vanneau huppé (tendance récente), l'Alouette des champs, la Perdrix grise et le Bruant jaune.
- Réduction de l'effectif nicheur pour l'Hirondelle de rivage (et diminution du nombre de colonies).

## Sources

- Bruant Wallon, numéros 1 à 27.
- Devillers P. et al. (1988) : Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique 1973-1977. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles. 395 pages.
- Jacob J.-P. et al. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune – Flore – Habitats » n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.
- [www.observations.be](http://www.observations.be)
- <http://www.iweps.be/superficie-du-territoire-wallon-et-des-provinces>
- Hermand Ph. (2012) : Réserve naturelle domaniale des décanteurs de Genappe : Synthèse des observations ornithologiques de l'année 2012